
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente et unième séance – Samedi 8 décembre 2012, à 13 h 30

Présidence de M. Jean-Charles Rielle, président

La séance est ouverte à 13 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{mes} Marie Gobits et Sandra Golay.*

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M^{me} Sandrine Salerno*, vice-présidente, *M^{me} Esther Alder*, *MM. Sami Kanaan et Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 27 novembre 2012, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 8 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 10 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 11 décembre 2012, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3. Rapport général de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2013 (PR-980 A)¹.

Suite du deuxième débat

Département des finances et du logement (suite).

*Page 6, politique publique 09, Divers (non ventilables),
groupe de comptes 307, Prestations aux pensionnés.*

*Page 5, politique publique 05, Administration générale,
groupe de comptes 301, Traitements du personnel.*

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, les membres du bureau espèrent que vous avez bien mangé et vous souhaitent un agréable après-midi. Je vous remercie de regagner vos places, à présent.

Nous reprenons la discussion sur les deux amendements liés du Mouvement citoyens genevois. Le premier amendement, je le rappelle, demande une augmentation de 700 000 francs de la ligne 307, avec la justification suivante: «Allocation aux pensionnés CAP de 2,5% maintenue jusqu'à la rente moyenne de 45 199 francs.» Le nouveau montant passerait à 5 475 000 francs.

Le second demande une diminution de 700 000 francs de la ligne 301, avec la justification suivante: «En compensation de l'amendement concernant l'allocation aux pensionnés CAP.»

¹ Rapport, 3379.

M. Pierre Vanek (EàG). Mesdames et Messieurs, puisque la pause a interrompu notre débat sur ces amendements, je rappelle de quoi il s'agit.

Le Mouvement citoyens genevois propose de rétablir 700 000 francs sur le montant total de 2 millions de francs – soit un gros tiers – de l'allocation versée aux retraités de la Ville de Genève depuis 1991, comme nous l'a rappelé M. Sormani par un historique éclairant. Cette allocation concerne les retraités de la Ville de Genève qui touchent une rente de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève (CAP), mais elle leur est versée directement par la Ville. Elle équivaut à 2,5% de leur retraite.

Dans le cadre des débats pour le rééquilibrage du budget 2013, il a été décidé de supprimer le montant de 2 millions de francs correspondant à cette allocation. Notre proposition de rétablissement total ayant été refusée, le Mouvement citoyens genevois soumet ce soir au Conseil municipal une mesure intermédiaire pour adoucir un peu le choc de cette coupe budgétaire, en proposant de maintenir l'allocation uniquement pour les personnes qui touchent une basse retraite, soit un montant annuel inférieur au seuil de 45 199 francs.

M. Medeiros s'exclame qu'il s'agit là de justice sociale... Mais couper 100% de l'allocation aux retraités, puis en rendre un gros tiers à certains d'entre eux, ne correspond pas exactement à notre conception de la justice sociale!

Tout à l'heure, nous avons plaidé en faveur du rétablissement complet de cette ligne de 2 millions de francs. On nous a répliqué que cette allocation était attribuée de manière linéaire et indifférenciée entre les hautes et les basses retraites. Pour répondre à cette objection, nous nous sommes déclarés ouverts à un système de prime unique, par exemple, laquelle serait proportionnelle à la rente perçue et corrigerait donc ces inégalités, le petit retraité avec peu de moyens recevant une prime plus élevée que celui qui touche une forte retraite. Voilà notre proposition alternative.

Qui veut et peut le plus, veut et peut le moins... Notre demande de maintien des 2 millions de francs correspondant à l'intégralité de l'allocation versée aux retraités de la Ville ayant été refusée, nous voterons les deux amendements du Mouvement citoyens genevois. Nous le remercions d'avoir partiellement changé d'avis – mais très partiellement seulement, puisqu'il ne veut rétablir qu'un tiers de la somme totale. Un dicton dit que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis... Je vous laisse juger s'il s'applique dans le cas présent ou non, Mesdames et Messieurs!

J'aimerais encore ajouter deux ou trois observations. Premièrement, je reviens à l'amalgame que certains ont fait, lors du débat sur notre amendement pour le rétablissement des 2 millions de francs, entre cette mesure précise et le dossier CAP. Bien sûr que les retraités concernés sont affiliés à la CAP, mais l'allocation

en question leur est versée par la municipalité indépendamment de la CAP; elle concerne donc directement le budget de la Ville. Il s'agit de savoir si cette dernière donnera ou non aux retraités qui ont travaillé pour elle une allocation bien méritée, à nos yeux.

Des objections ont été faites à notre proposition. L'une émanait du porte-parole du Mouvement citoyens genevois, M. Medeiros, qui a parlé de «grandes retraites» et de la CAP comme d'une caisse de pension versant des rentes très élevées. Mais il faut savoir que ce n'est évidemment pas vrai pour l'ensemble de ses rentiers! Il y a des gens qui ont eu des parcours professionnels hachés et qui n'ont travaillé que quelques années à la Ville, souvent en fin de carrière; malgré les qualités de la CAP – que je suis le premier à reconnaître – ces personnes ne touchent qu'une rente extrêmement modeste. Je ferai donc remarquer à ce plénum que les rentes mensuelles de 12 000 francs évoquées par certains, tout à l'heure – et pas seulement par le représentant du Mouvement citoyens genevois, d'ailleurs – sont extrêmement rares et exceptionnelles.

Il est erroné de mêler au débat budgétaire la problématique de la restructuration de la CAP, dont nous discuterons l'an prochain et qui n'a rien à voir avec l'allocation en question. Au passage, je m'adresse au groupe socialiste, lequel a évoqué précédemment notre position en parlant de référendum. Mesdames et Messieurs les socialistes, quand nous voulons lancer un référendum, nous sommes assez grands pour le dire nous-mêmes!

En l'occurrence, notre position de fond concernant le dossier CAP est la suivante: nous jugeons normal que la gauche défende le maintien de l'âge de la retraite à 64 ans en Ville, car il s'agit d'une conquête sociale... On me souffle que c'est 62 ans! Désolé d'avoir commis un tel lapsus! Cela montre bien à quel point je suis intoxiqué par les propos de la droite... Bref, il est normal que nous nous battions pour la retraite à 62 ans, mais nous ne remettons pas en cause la réforme de la CAP pour autant. Nous estimons simplement que la Ville de Genève doit respecter ses engagements.

Or, il se trouve que cette position défendue, lors de l'entrée en matière sur la proposition PR-998, par mon collègue Tobias Schnebli correspond grosso modo à celle exprimée à l'unisson par les représentants de la commission du personnel de la Ville devant la commission des finances, par le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et des travailleurs (SIT) et par le Syndicat suisse des services publics (SSP). Pour notre part, nous prenons modestement le relais de cette position syndicale unitaire, validée par des assemblées du personnel de la Ville de Genève. C'est la moindre des choses! C'est pour cela que nous siégeons ici!

J'ajoute encore une remarque. Tout à l'heure, M. Sormanni a évoqué avec fougue le montant-seuil de 45 199 francs fixé par son groupe comme rente maximale pour bénéficier de l'allocation complémentaire. Il a déploré qu'il y ait même

des salaires inférieurs à cette somme dans le secteur privé, notamment dans la vente. En toute amitié – ou, du moins, pour plus de précision – je me permets de lui rappeler, à lui qui se targue d’être social, que le Mouvement citoyens genevois a refusé une proposition de salaire minimal allant précisément dans le sens de la lutte contre le dumping salarial et du maintien de salaires à peu près décents à Genève. Mais je rassure ces messieurs dames du Mouvement citoyens genevois: ils auront évidemment l’occasion de se rattraper en appelant à voter en faveur de l’initiative nationale de l’Union syndicale suisse (USS) sur ce thème. Nous les attendons au contour!

Pour en revenir à l’augmentation de 700 000 francs proposée ici, c’est mieux que rien; nous voterons donc les deux amendements du Mouvement citoyens genevois. Merci beaucoup de m’avoir écouté avec la patience qui vous caractérise, Mesdames et Messieurs!

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, il faut louer notre collègue Vanek – vous transmettez, Monsieur le président – de savoir aussi parfaitement utiliser la technique de la culpabilisation, notamment vis-à-vis de MM. Medeiros et Sormanni. En effet, c’est bel et bien le Mouvement citoyens genevois qui a proposé, par un amendement réaliste, la coupe budgétaire de 2 millions de francs acceptée en commission des finances! Nous ne rêvons pas!

Au cours de son discours-fleuve, notre collègue Vanek a rappelé que cette mesure pénalisait tous les retraités de la Ville, soit 2100 personnes. Or, 2100 retraités, c’est 2100 électeurs... Nous avons bien compris la manœuvre du Mouvement citoyens genevois, qui s’est tout à coup rendu compte que couper 2 millions de francs à la hache risquait de lui porter un coup dur, à une année d’élections importantes... On peut se poser quelques questions là-dessus!

Ce parti nous propose donc, ce soir, de voter une augmentation de quelque 700 000 francs qu’il va chercher on ne sait où... C’est peut-être pour gagner 700 électeurs, soit le nombre de retraités concernés par le rétablissement du tiers de l’allocation initiale, comme me le souffle quelqu’un... Allez savoir! Il est bien évident que nous ne pourrions pas jouer ce jeu-là. Nous aimerions que les propositions sur lesquelles nous avons à travailler soient plus crédibles que celle-là.

Ces deux amendements tiennent d’autant moins la route qu’il s’agirait de tirer ces 700 000 francs de montants approximatifs correspondant aux postes vacants. De manière générale, je suis opposé à la prise de décisions hâtives. Or celle-là le serait à plus d’un titre.

En ce qui concerne les prestations, selon le système actuel, la personne retraitée touche une rente proportionnelle au montant des cotisations qu’elle a versées

à la caisse de pension durant ses années d'activité. Dans ce contexte, il est impensable d'introduire une espèce de bonus pour certains retraités qui touchent moins de 45 199 francs! Cela ne va pas du tout!

On sent très bien que ces deux amendements ont été pensés dans l'urgence et sont inaboutis. Aussi, j'invite le plénum à les refuser et à s'en tenir au budget tel qu'il nous a été présenté ce matin.

M. Olivier Fiumelli (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ces amendements sont une blague! Comme l'a dit M. Bertinat, le Mouvement citoyens genevois – avec le Parti libéral-radical, d'ailleurs – a proposé en commission des finances de supprimer la ligne de 2 millions de francs correspondant à l'allocation municipale complémentaire aux rentiers de la CAP, qui n'a jamais été clairement justifiée ni défendue par le Conseil administratif; il est donc logique de l'abolir. De ce point de vue, je rejoins les explications données tout à l'heure par le groupe socialiste à ce sujet.

Mais voilà que le Mouvement citoyens genevois revient à la charge en proposant une augmentation de 700 000 francs. Je doute qu'une telle contre-mesure soit juridiquement valable. On ne peut pas transformer une ligne budgétaire de 2 millions de francs destinée à tous les retraités de la Ville en un montant de 700 000 francs alloué à quelques-uns d'entre eux! Cela ne tient pas la route, c'est injustifié et j'arrêterai donc là mon argumentation à ce propos.

Quant à la compensation prévue, elle nous fait sourire! Elle porte sur une rubrique prévoyant –11 millions, correspondant à une centaine de postes vacants. Le Mouvement citoyens genevois aime bien les amendements qui font mal... Mais celui-là ne ferait pas mal du tout, puisque ces 11 millions sont répartis dans tous les services de la Ville! Il s'agit d'une rubrique que l'on ne devrait voir apparaître qu'aux comptes, pour compenser les postes non repourvus. Prétendre tirer de là 700 000 francs, c'est inventer de l'argent qui n'existe pas! Cette proposition de compensation n'est donc pas sérieuse. Pour les raisons que je viens d'évoquer, nous refuserons les deux amendements du Mouvement citoyens genevois.

Le président. Je salue à la tribune du public M. Salvatore Vitanza, ancien conseiller municipal. (*Applaudissements.*)

M. Alberto Velasco (S). Les deux amendements du Mouvement citoyens genevois m'étonnent autant que leur acceptation par Ensemble à gauche. En effet, ils consistent à dépenser 700 000 francs tout en grevant d'autant les montants destinés à des postes provisoirement vacants. On nous a pourtant expliqué plus d'une

fois qu'ils devaient être repourvus! Qu'ils soient vacants pour cause de maladie ou de départ de leurs titulaires précédents, il faudra engager des personnes!

Il s'agit là de postes de travail de la fonction publique municipale, qui est justement chargée de fournir des prestations publiques. On ne peut pas les ratiboiser, sous forme de compensation, pour donner une allocation aux retraités de la Ville de Genève – et non à tous les retraités de la CAP, il faut le préciser.

Pour ma part, je suis d'accord de revoir le système de ces allocations dans le cadre des travaux concernant la CAP, mais seulement sur la base d'une proposition précise, à laquelle nous pourrions travailler en commission avant d'en débattre en séance plénière. Il faudra alors se demander ce que l'on entend par le terme de «petite retraite» et à combien on l'estime. Cependant, ce sera ensuite au département des finances et du logement de nous chiffrer un tel processus d'allocations complémentaires et de nous dire jusqu'où nous pouvons aller, ce que cela signifie en termes financiers et comment augmenter les allocations de manière progressive. En effet, toucher une retraite mensuelle de 3000 francs, de 5000 francs ou de 6000 francs, cela n'a pas la même conséquence socialement parlant! Les allocations ne doivent donc pas être d'un pourcentage identique pour tous les retraités, mais différenciées pour ceux et celles qui sont en difficulté.

Je le répète, travailler là-dessus n'est possible que sur la base d'un projet dûment chiffré par les services financiers de la Ville. Quant aux amendements du Mouvement citoyens genevois, je trouve un peu bizarre qu'on nous balance un truc pareil en plein budget, qui plus est en prévoyant une compensation sur des postes normalement voués à la fonction publique!

Tout comme nous avons évidemment refusé la coupe budgétaire de 2 millions de francs en commission, nous ne pourrions pas accepter ces amendements, car ils ne tiennent pas la route. Franchement, on ne peut pas financer aux dépens de postes de l'administration municipale une nouvelle prestation en faveur des personnes qui ne touchent pas forcément une petite retraite. Je veux bien entrer en matière sur cette problématique-là en commission des finances – vous le direz à M. Sormanni, Monsieur le président – notamment dans le cadre de nos travaux sur la restructuration de la CAP. Mais je refuse d'en discuter en pleine séance budgétaire, surtout si c'est sur le dos de l'administration. Nous refuserons donc les deux amendements du Mouvement citoyens genevois.

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Chers collègues, j'aimerais vous faire part de la perplexité des Verts face aux deux amendements du Mouvement citoyens genevois. J'ai écouté tout ce débat avec attention; le groupe des Verts partage certains des avis exposés, mais pas d'autres – notamment ceux des instigateurs de la nouvelle mesure en question. On ne sait pas vraiment s'il s'agit

d'un effet de manches ou d'un bidouillage quelconque pour proposer un dispositif transitoire, sous prétexte de justice sociale en faveur des plus faibles économiquement; on ne sait pas comment l'argent demandé ici leur serait redistribué.

Quoi qu'il en soit, les Verts ne se risqueront pas à trier les retraités de la Ville, actuellement tous privés de leur compensation contre le renchérissement, pour choisir lesquels d'entre eux y auront finalement droit. Mesdames et Messieurs, ce n'est pas sérieux! Pas plus, d'ailleurs, que de vouloir compenser cette allocation aux dépens des postes vacants de la fonction publique municipale.

Les auteurs de ces amendements nous disent que ce serait une mesure transitoire. Nous pourrions en discuter, si tel était vraiment le cas. Mais prendre une somme sur les lignes correspondant aux postes vacants est, au contraire, une mesure durable! En effet, les postes en question seraient perdus pour un bon bout de temps! Cette compensation ne tient donc pas plus la route que l'allocation prévue par le Mouvement citoyens genevois.

Dans ce contexte, nous lui proposons de déposer un projet de délibération au mois de janvier 2013, comme l'a suggéré M. Velasco au nom du Parti socialiste, afin que nous puissions étudier en commission des finances les modalités de compensation envisageables. Nous aimerions pouvoir mieux cerner quelle politique sociale le Mouvement citoyens genevois entend mener avec des initiatives comme celle-là, mais nous le ferons parallèlement au traitement du dossier CAP. Pour l'heure, nous refuserons ces deux amendements.

Le président. Nous passons au vote. Je mets aux voix le premier amendement, portant sur le rétablissement de 700 000 francs à la ligne 307.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 54 non contre 19 oui.

Le président. Le second amendement concernant la compensation n'a plus lieu d'être, il est caduc.

Avant de passer à l'amendement suivant, M. le maire a une déclaration à faire. Le bureau l'y autorise, bien que nous soyons en séance extraordinaire, car il s'agit d'une annonce importante.

M. Rémy Pagani, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, au début de toute séance du Conseil municipal, le Conseil administratif a le «droit» de vous donner des informations. Je tenais à ce que la plupart d'entre vous

soient présents dans cette enceinte pour vous signaler que nous avons reçu hier soir, par porteur, un arrêté du Conseil d'Etat relatif à la «constatation de l'incompatibilité de M. Rémy Pagani, en sa qualité de conseiller administratif de la Ville de Genève, à la fonction de membre du conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG)». (*Exclamations de M. Bennaim.*)

Le président. Monsieur le secrétaire du bureau Bennaim, s'il vous plaît, écoutez M. le maire!

M. Rémy Pagani, maire. Le Conseil municipal a voté il y a quelques jours la résolution R-168 visant à soutenir le Conseil administratif dans sa démarche contre cette décision des TPG. Je tenais donc à vous informer directement de la récente évolution de cette affaire, afin que vous ne nous reprochiez pas ensuite de l'avoir apprise par voie de presse. Je vous remercie de votre attention – y compris M. Bennaim!

Le président. Cette déclaration ne donnera lieu à aucun débat ni commentaire. Elle méritait néanmoins d'être faite, car je pense que les conseillères et les conseillers municipaux ont le droit d'apprendre une telle nouvelle directement par la bouche de M. le maire ce soir, plutôt que de la lire seulement demain dans les journaux.

Page 7, politique publique 58, Aide sociale, groupe de comptes 367, Subventions accordées – étranger (Subventions accordées – étranger, page 1 des subventions).

Le président. L'amendement suivant émane d'Ensemble à gauche et demande une augmentation de 1 100 500 francs de la ligne 367, avec le justificatif suivant: «La modification apportée permettrait à la solidarité internationale d'atteindre 0,7% du budget de fonctionnement. La Ville de Genève a les moyens de montrer qu'elle prend au sérieux son rôle de ville internationale. 0,7% est non seulement l'objectif des partis de l'Alternative, mais aussi de l'ONU (Organisation des Nations Unies), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale.» Le nouveau montant passerait à 6 300 000 francs.

M. Tobias Schnebli (EàG). Il était important de rappeler, dans l'énoncé justificatif de cet amendement, qu'il ne s'agit pas d'une demande émanant unique-

ment de la «gauche de la gauche». En effet, l'attribution à la solidarité internationale de 0,7% du produit intérieur brut ou du budget de fonctionnement des collectivités publiques – ici la Ville de Genève – est un objectif prôné par l'ONU, l'OCDE et la Banque mondiale. Les partis de l'Alternative se sont engagés à le défendre et à en faire une de leurs priorités. Evidemment, un tel objectif soulève toujours des oppositions politiques, il n'est pas facile à atteindre, les budgets prévoyant systématiquement un pourcentage inférieur... (*Brouhaha.*)

Le président. Monsieur Schnebli, un instant, s'il vous plaît. J'ai reçu diverses plaintes formulées par tous les milieux – au-delà des clivages traditionnels – pour déplorer que l'on n'entende rien à cause du brouhaha. Je confirme que les membres du bureau, depuis le perchoir, doivent tendre l'oreille pour entendre ce que disent les orateurs. Par conséquent, Mesdames et Messieurs, que ceux qui ont de grandes discussions à mener ou des commentaires à échanger aillent le faire à la buvette ou dans la salle des pas perdus. Le bureau vous en remercie d'avance! Monsieur Schnebli, vous pouvez poursuivre.

M. Tobias Schnebli. L'objectif de 0,7% est à atteindre tout de suite. Et cela d'autant plus que l'on nous a annoncé – notamment sur les bancs de la droite, très tôt ce matin, par la bouche du porte-parole du Parti libéral-radical M. Fiumelli – l'arrivée des vaches maigres et de temps plus durs. Il est vrai que la conjoncture mondiale est déjà difficile, ce qui se voit également au niveau cantonal, puisque l'Etat veut tailler en pièces même les recettes de la Ville. Voilà une perspective qui n'a rien de prometteur!

Cependant, la situation n'est pas encore aussi défavorable aujourd'hui. Je me tourne notamment vers les autres partis de l'Alternative: croient-ils que, si nous continuons à voter des budgets prévoyant un pourcentage inférieur à 0,7%, il sera plus facile d'atteindre cet objectif l'année prochaine ou dans deux ans, alors que les conditions économiques seront beaucoup moins favorables? Non! Il est important d'y parvenir dès aujourd'hui.

Nous avons calculé la somme manquante à inscrire au budget et à répartir par le Conseil administratif sur plusieurs postes dispersés et peu visibles, afin d'arriver à 0,7%. Nous ne visons pas seulement un soutien à la Délégation Genève Ville Solidaire, car notre commune peut contribuer à la solidarité internationale via différentes structures qui dépendent d'autres départements que celui des finances et du logement. D'ailleurs, il serait bon, à l'avenir, que la répartition budgétaire des attributions financières en matière de solidarité internationale soit rendue visible, afin que nous puissions en connaître le détail. C'est dans l'intérêt de la cause que nous défendons ici.

Nous avons donc calculé qu'il manquait 1 100 500 francs au budget 2013 amendé pour atteindre 0,7%. Je rappelle que nous parlons ici d'un budget global de plus de 1 milliard de francs! Voilà comment Genève pourrait contribuer à la solidarité internationale de manière crédible, en sa qualité de ville internationale qui lutte pour accueillir le siège des organisations internationales sur son territoire. C'est un argument que d'autres villes n'ont pas! Notre cité – contrairement à d'autres – est donc particulièrement concernée par la nécessité de respecter les «Objectifs du millénaire» fixés par l'ONU et la Banque mondiale.

Afin d'essayer de convaincre l'autre bord politique, je rappelle l'axe principal de ces objectifs: réduire de moitié la pauvreté dans le monde. Il y a aujourd'hui 2,6 milliards de personnes qui vivent avec moins de 2 dollars par jour. Même près d'ici, on voit bien la conséquence d'une telle inégalité et du décalage entre riches et pauvres: je pense aux gens qui crèvent par centaines ou même par milliers, chaque année en Méditerranée, alors qu'ils essaient de venir chez nous pour glaner un revenu cinquante fois plus élevé que le leur en Afrique, où ils meurent de faim. Aucun mur, aucun barbelé, ni les gardes-frontières ni les vols spéciaux de renvoi au pays d'origine ne viendront à bout de ce problème.

Certes, l'éradication de la pauvreté dans le monde ne repose pas uniquement sur ce pourcentage de 0,7% à inscrire au budget de la Ville de Genève, mais nous nous devons en tout cas de reconnaître le problème et la nécessité de l'attaquer à la source. La Ville doit assumer sa part de l'effort général. Ce n'est pas elle qui résoudra le problème au niveau mondial, mais nous aurons au moins été cohérents en atteignant l'objectif de 0,7% pour contribuer à sa solution.

Il serait malheureux que la riche Ville de Genève, avec son exécutif à majorité de gauche, n'y parvienne pas. Et il serait déplorable que seule l'extrême gauche du parlement défende cet engagement. Nous devons aller de l'avant dans ce sens et donner un signal fort. C'est ce que nous vous invitons à faire, chers collègues, en acceptant cet amendement pour une augmentation de 1 100 500 francs des fonds dévolus à la solidarité internationale.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Mouvement citoyens genevois refusera évidemment l'amendement d'Ensemble à gauche. Tout d'abord, comme M. Sormanni l'a déjà dit tout à l'heure avec un certain emportement, nous refuserons toute dépense qui ne sera pas assortie d'une proposition de compensation. Or, les auteurs de cet amendement n'ont pas prévu d'équilibrer l'augmentation qu'ils demandent pour la solidarité internationale.

A ce propos, je rappelle que la Suisse a versé plus de 1 milliard de francs pour l'aide à la Roumanie et à la Bulgarie, depuis le rattachement de ces deux

pays à l'Union européenne. Ce soutien économique a été décidé et voté par le Parlement fédéral. La Ville de Genève, quant à elle, a ajouté 500 000 francs à son budget 2013 en faveur de la solidarité internationale. Que voulez-vous de plus, Mesdames et Messieurs d'Ensemble à gauche? Que nous guérissions toute la planète de ses maux? Ce n'est pas possible! La petite Genève internationale est une modeste commune qui ne peut pas éradiquer toute la misère du monde. Nous pouvons participer à l'effort général pour aller vers le mieux, mais pas tout soigner. Il faut être raisonnable!

Je le répète, tous les groupes ici présents avaient conjointement décidé de voter aujourd'hui le budget 2013 tel qu'il est sorti de la commission des finances. Et voilà que l'on vient maintenant nous proposer des amendements sans aucune proposition de compensation, c'est n'importe quoi! Ensemble à gauche veut améliorer le quotidien des pauvres à sa façon, c'est-à-dire par la méthode de l'arrosoir aux petits copains et autres associations diverses et variées! Nous ne pouvons et ne voulons pas entrer en matière là-dessus. Pour ces raisons, nous enjoignons au plénum de balayer cet amendement et de voter le budget tel qu'il a été approuvé en commission.

M. Olivier Fiumelli (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, se référer systématiquement à ce pourcentage de 0,7% comme le fait Ensemble à gauche, ce n'est rien d'autre que promouvoir un raisonnement faux, sur le plan purement comptable, et verser dans le populisme!

Pourquoi ce raisonnement comptable est-il faux? M. Schnebli évoque sans cesse ce pourcentage de 0,7%, mais 0,7% de quoi? A l'origine, il me semble qu'il s'agissait du PIB et non du budget de fonctionnement des collectivités publiques. De plus, j' imagine que nous pourrions parfaitement atteindre cet objectif de 0,7%, si nous cessions de comptabiliser des gratuités. Certains l'ignorent peut-être, mais la Ville de Genève est la seule collectivité publique à le faire! Par conséquent, supprimons la comptabilisation de toutes ces gratuités, et nous arriverons au 0,7% désiré!

De plus, cet amendement est populiste, car ses auteurs veulent simplement se donner bonne conscience en inscrivant au budget une somme supplémentaire pour la solidarité internationale. Elle ne sera vraisemblablement pas utilisée, puisque les capacités de dépense des organismes genevois actifs dans ce domaine ne sont pas illimitées. Si une telle proposition n'émane pas du Conseil administratif, nous n'avons aucune raison de voter une augmentation budgétaire en ce sens.

Et puis, si elle sert à financer des trucs qui n'ont rien à voir avec la solidarité internationale, par exemple le voyage de Rémy Pagani à New York, cela me semble inutile! Monsieur le président, vous transmettez ma remarque à

M. Pagani. Les 50 000 francs qu'il a dépensés pour aller à New York figurent bien dans la rubrique concernant la solidarité internationale, donc...

Le président. Monsieur Fiumelli, il a déjà été répondu en séance plénière à une question portant sur ce sujet. Evitez de revenir là-dessus!

M. Olivier Fiumelli. C'est inexact, Monsieur le président: M. Pagani n'y a pas répondu! Quoi qu'il en soit, il est vraiment piquant qu'Ensemble à gauche se prévale ce soir de la Genève internationale, alors que ce groupe est bien le premier à avoir voulu la mettre à mal. Il a même essayé d'en venir à bout, en disant qu'il fallait chasser de notre territoire la pierre angulaire de la Genève internationale qu'est – avec l'ONU – l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Cet amendement n'a aucun sens, il relève de l'erreur comptable et du populisme. Par conséquent, nous le refuserons!

M^{me} Laurence Fehlmann Rielle (S). Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillers municipaux, le Parti socialiste a toujours soutenu les efforts en faveur des projets de solidarité internationale. Depuis de nombreuses années, nous promouvons l'objectif du 0,7% que nous avons à cœur d'atteindre au budget de la Ville, mais également au niveau cantonal.

En effet, nous pensons qu'il est important de soutenir les projets d'aide au développement pour tenter de contrebalancer un tant soit peu les inégalités et de faire un effort en faveur des pays du Sud, notamment. La Genève internationale n'est pas seulement une terre d'accueil pour les organisations internationales et les multinationales, mais également une municipalité attentive à soutenir des projets de solidarité à l'échelle mondiale. Il me semble donc incorrect d'affirmer que l'amendement d'Ensemble à gauche est absurde, comme le prétend le Mouvement citoyens genevois.

L'aide au développement fait partie des valeurs que les socialistes partagent, mais je rappelle que la Ville de Genève – avec l'accord du Conseil municipal – s'est engagée à atteindre l'objectif du 0,7% par étapes, dans le sens de la charte d'Aalborg. Dans ce contexte, elle a donc inscrit à son budget 2013 – sur demande de certains groupes – un montant supplémentaire de 500 000 francs dévolu à la solidarité internationale. Nous nous tiendrons à cette augmentation-là et ne voterons pas l'amendement d'Ensemble à gauche.

J'en reviens à un argument déjà évoqué tout à l'heure: malheureusement, il semblerait que les sommes votées dans ce sens jusqu'à présent ne puissent pas être totalement dépensées. En effet, les projets d'aide au développement mettent

longtemps à parvenir à maturité et des postes de travail supplémentaires seraient nécessaires pour garantir leur réalisation. Il ne serait donc pas réaliste, juste pour se donner bonne conscience, de voter 0,7%, tout en sachant que les sommes correspondantes ne pourront pas être dépensées.

Par ailleurs, je trouve qu'il est assez déplacé de faire à nouveau un mauvais procès à M. le maire en liant la dépense de son voyage à New York à la solidarité internationale. C'est hors de propos, et cette accusation relève de la mauvaise foi.

Comme nous l'avons rappelé tout à l'heure, le Parti socialiste s'en tiendra à sa déclaration initiale et n'acceptera aucun amendement au budget 2013. Certes, nous aspirerions à donner plus en matière de solidarité internationale, mais il faudrait pour cela une proposition mieux étayée et des postes supplémentaires afin de réaliser les projets. Nous ne voterons donc pas l'amendement d'Ensemble à gauche.

M. Christo Ivanov (UDC). L'aide aux pays en voie de développement est une nécessité que l'Union démocratique du centre reconnaît. L'objectif du 0,7% est louable, mais il convient d'être pragmatique. La conseillère administrative M^{me} Salerno a augmenté de 500 000 francs le budget de la Ville en faveur de la coopération décentralisée. Deux nouveaux postes ont été créés dans ce domaine en 2012, assortis d'une augmentation budgétaire de 1,5 millions de francs. M. Schnebli ferait donc mieux d'abandonner son discours misérabiliste et même insupportable – vous lui transmettez, Monsieur le président, je vous en remercie!

Il s'agit d'être factuel. Augmenter le budget de la coopération décentralisée, c'est bien; contrôler ce qui se fait sur le terrain, c'est mieux! Moi qui vais deux fois par année au Sahel – au Burkina Faso ou au Mali – je suis bien placé pour savoir qu'il faut être vigilant dans le suivi des dossiers et des projets d'aide humanitaire. Ce qui manque, aujourd'hui, c'est un véritable contrôle. C'est une réalité!

L'engagement de la Ville de Genève dans ce domaine a plus que doublé depuis l'an 2000. A titre personnel, je suis très engagé dans divers projets sur le terrain et je peux vous dire, Mesdames et Messieurs, que chaque franc CFA est compté. Par conséquent, l'Union démocratique du centre refusera l'amendement d'Ensemble à gauche.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Comme l'a dit ma collègue Frédérique Perler-Isaaz, au début de ce débat budgétaire les Verts avaient plusieurs objectifs. Le premier était la maîtrise des charges de la Ville, le deuxième était le *personal stop*, et le troisième était d'arriver à 0,7% en matière de solidarité internationale.

Pourquoi soutenons-nous cet objectif-là? Faisons un bref retour en arrière. Lors du débat budgétaire de l'année passée, un amendement qui semblait tombé de nulle part avait été déposé par Ensemble à gauche et le Parti socialiste pour atteindre ce pourcentage de 0,7%. Un peu à l'improviste, il demandait une augmentation d'environ 2 millions de francs qu'il était impossible d'accepter comme cela. Les Verts se sont néanmoins engagés à examiner, durant l'année 2012, ce qu'il était possible de faire. Comme l'a très bien dit M. Schnebli, la Ville de Genève se doit d'atteindre ce pourcentage-seuil. Il me semblerait inquiétant qu'elle ne réussisse pas à remplir cette obligation minimale.

Nous y avons donc travaillé tout au long de cette année, en affirmant dès le printemps dernier que nous voulions voir figurer ce 0,7% au budget 2013. Le Conseil administratif nous a entendus en partie, puisqu'il a augmenté de 500 000 francs la participation de la Ville à la coopération décentralisée. Malheureusement, il n'est pas arrivé au 0,7% que nous aurions souhaité.

Pour cette raison, nous soutiendrons l'amendement d'Ensemble à gauche qui nous permettrait de réaliser notre objectif. Parmi tous les amendements proposés aujourd'hui, je pense qu'il est le seul à pouvoir très concrètement sauver des vies. En donnant plus d'argent à diverses associations et autres organismes divers, nous leur permettons de mettre du beurre dans les épinards – mais ici, nous pouvons sauver des vies. Certes, nous ne pourrions pas éradiquer toute la misère du monde, j'en conviens avec certains de mes préopinants; mais je pense néanmoins que ce pourcentage représente la part minimale que l'on puisse exiger de la Ville de Genève en matière de solidarité internationale.

Bien évidemment, si l'amendement d'Ensemble à gauche venait à être accepté, les Verts proposeront des économies équivalentes sur d'autres lignes pour compenser cette dépense, afin de maintenir le budget 2013 à l'équilibre.

Je ferai une dernière remarque, pour déplorer la position adoptée aujourd'hui par le Parti socialiste. L'année dernière, il soutenait un amendement analogue pourtant tombé de nulle part; à présent qu'une année s'est écoulée pour nous permettre d'atteindre concrètement cet objectif de 0,7%, il tourne sa veste! L'année passée, nous avons été traités de «comptables frustrés»... Eh bien, je constate que les socialistes font aujourd'hui de la surenchère en matière de comptabilité frustrée, puisqu'ils refusent cet amendement. Je les invite à modifier leur prise de position!

M^{me} Marie Barbey (DC). J'aimerais rapidement réagir aux propos du représentant d'Ensemble à gauche. Franchement, quand je l'entends nous vanter les mérites de la Genève internationale, j'ai les chaussettes qui m'en tombent – et peut-être même les eaux! Mais j'espère bien ne pas en arriver là... (*Rires.*) Qui

a lancé un référendum contre l'extension de l'OMC, mettant ainsi en péril la présence de cette organisation sur le sol genevois? Ensemble à gauche! Qui, de manière générale, met systématiquement des bâtons dans les roues de toute organisation internationale souhaitant faire des travaux sur le territoire de la Ville? Ensemble à gauche ou le maire de Genève en personne!

Au lieu de déposer des amendements complètement populistes, ce groupe ferait mieux de soutenir véritablement la Genève internationale et les organisations internationales présentes sur notre territoire! Son discours consistant à promouvoir la solidarité internationale tout en fragilisant la Genève internationale est totalement incohérent. Le Parti démocrate-chrétien ne votera pas cet amendement. (*Applaudissements.*)

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 52 non contre 22 oui (1 abstention).

Le budget du département de M^{me} Salerno, pages 5 à 9, est adopté.

Département des constructions et de l'aménagement.

Page 11, politique publique 05, Administration générale, groupes de comptes 30x, Charges de personnel.

Le président. L'amendement suivant émane du Conseil administratif. Il demande une augmentation de 586 287 francs correspondant à la création de trois postes d'architecte et d'un poste d'adjoint à la Direction du patrimoine bâti (DPBA). Le nouveau montant passerait à 20 068 072 francs.

M. Denis Menoud (MCG). Bien sûr, Genève aurait été honorée d'accueillir des architectes de haut niveau comme Oscar Niemeyer, par exemple, qui vient de mourir. Malheureusement, la pratique démontre que tel n'est pas le cas. De plus, nous avons décidé en commission de réduire le budget des investissements de la Ville et, dans ce contexte, nous ne voyons pas en quoi trois architectes supplémentaires et un adjoint à la DPBA seraient indispensables. Par conséquent, le Mouvement citoyens genevois refusera cet amendement.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Je comprends l'attitude du magistrat et de ses troupes, qui proposent de remettre en jeu ces trois postes d'architectes et ce poste d'adjoint à la DPBA. C'est compréhensible et cela s'inscrit dans la marche des affaires politiques; loin de moi l'idée de les attaquer sur ce plan.

Cependant, nous devons être cohérents. Comme vous le savez, Monsieur Pagani, le Conseil municipal a décidé de ramener les investissements de la Ville à 110 millions de francs au lieu des 150 millions de francs prévus. Nous nous sommes battus pour cela en commission des finances. Et voilà que votre groupe Ensemble à gauche nous présente aujourd'hui un amendement pour revenir aux 150 millions de francs! De plus, cette augmentation ne portera pas que sur l'année 2013, mais également sur l'année 2014 et les suivantes, n'est-ce pas, Monsieur le maire?

Pour notre part, nous voulons rester dans la cohérence, sans acrimonie aucune. Nous ne pourrons donc pas voter ces quatre postes, pour la simple raison que nous refuserons l'amendement à venir d'Ensemble à gauche visant à rétablir les 150 millions de francs d'investissements. Il faut limiter les dépenses de la Ville et notre vote s'inscrit donc dans une certaine logique. Monsieur Pagani, je suis sûr que, en homme sensé que vous êtes, vous pourrez comprendre la position du Parti démocrate-chrétien.

M. Adrien Genecand (LR). S'il fallait mesurer la qualité de cet amendement à l'aune de sa défense par ses auteurs, elle ne serait pas très élevée. En effet, le Conseil administratif ne nous en a même pas expliqué la motivation – je crois d'ailleurs que c'est l'un des seuls amendements redéposés par l'exécutif dans ce débat budgétaire...

Le président. Sachez que M. le maire est inscrit au tour de parole et qu'il s'exprimera après vous, Monsieur Genecand.

M. Adrien Genecand. Monsieur le président, en principe, on défend tout de même ses propres amendements dès qu'ils sont annoncés! Au-delà de ce détail formel, nous constatons que le seul magistrat à revenir aujourd'hui avec un amendement, malgré tout ce qui a été dit en commission des finances, est justement M. Pagani...

En ce qui concerne la prétendue nécessité de ces quatre nouveaux postes, je rappelle ici ce qui nous a été expliqué à plusieurs reprises en commission cette semaine, à savoir que nous avons déjà 500 millions de francs d'investissements votés. Cela équivaut à largement plus de 150 millions de francs par an sur les prochains exercices, alors même que nous n'avons pas encore dépensé le premier franc d'autres investissements nouveaux.

Monsieur Pagani, j'imagine que votre argument à l'appui de la création de ces quatre postes consiste à dire que la Ville doit faire davantage en matière de

réalisation de logements. Pour ma part, je vous rappelle qu'une motion largement soutenue par ce parlement vous enjoint de faire confiance au secteur privé – ce qui ne revient nullement à briser un tabou, puisqu'il peut s'agir de coopératives.

Nous sommes tout à fait prêts à envisager différemment la construction de logements, en faisant beaucoup plus confiance aux coopératives. Je rappelle, Monsieur le maire, que les rares réalisations à votre actif en matière de logement, sur près de deux législatures, sont dues à des coopératives – notamment la Cigué, qui a construit au Clos Voltaire et en face de l'Usine. Quant à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, pour l'instant, elle a péniblement construit sur la parcelle du Foyer de Sécheron.

La situation est très simple: non seulement nous n'avons plus les moyens d'investir, mais nous pouvons encore moins engager des gens pour réfléchir à comment investir et dépenser plus d'argent. Faisons confiance aux privés, à ceux qui s'engagent tous les jours pour la construction de logements – que ce soit par le biais de coopératives ou de promoteurs privés – pour enfin arriver à des réalisations concrètes dans ce domaine.

Ces dernières années, Monsieur Pagani, qu'avez-vous fait? A part vous gargariser de votre volonté de construire des logements, vous en avez surtout bloqué! Il est donc absolument inacceptable de nous proposer aujourd'hui la création de ces postes, alors que nous n'avons pas le premier sou pour payer nos dépenses de fonctionnement – et encore moins les investissements.

Je parle ici de la politique globale des investissements de la Ville de Genève. Le budget 2013 démontre bien qu'elle constitue l'exemple même de ce qui n'a pas fonctionné avec la majorité de gauche, au cours de ces dernières années: on a privilégié le fonctionnement. La gauche a réduit les investissements pour la construction et la rénovation, au profit des dépenses de fonctionnement. Maintenant, il faut payer les pots cassés, parce que tout notre patrimoine bâti tombe en ruine, évidemment!

Monsieur Pagani, vous avez décidé de donner la priorité à votre quartier – c'est-à-dire Saint-Gervais et les Grottes – mais nous attendons la rénovation de tout le reste! Nous attendons la rénovation du Musée Rath, du Musée d'art et d'histoire, du Grand Théâtre, de Cité-Jonction, des Minoteries... Nous avons d'ailleurs constaté que ce dernier projet avait passé de 30 à 90 millions de francs, par rapport au montant prévu au plan financier.

Pour toutes ces raisons, il est inacceptable de nous demander aujourd'hui ces quatre nouveaux postes. Vous n'en ferez rien, Monsieur le maire, puisque vous n'avez déjà rien fait précédemment!

M. Pierre Gauthier (EàG). Chères et chers collègues, je crois que nous devons être extrêmement clairs au sujet de cet amendement. A ce stade du débat, nous constatons qu'il y a deux politiques possibles face à la crise actuelle, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est grave et durable. La première est une politique de rigueur qui aggrave la crise; elle tend à reléguer les plus vulnérables et les plus mal lotis d'entre nous dans ce que l'on appelle la misère.

La deuxième – celle que nous préconisons – est au contraire une politique fondée sur la volonté et l'action publiques, afin de soutenir l'économie et d'atténuer les effets des crises cycliques. Il faut relancer l'économie ou, en tout cas, empêcher que les plus misérables d'entre nous ne tombent dans des situations de précarité absolument inacceptables dans un pays riche et bien portant comme le nôtre. C'est donc cette politique anticyclique que nous devons défendre – avec nos camarades de la dénommée Alternative, nous l'espérons. Nous la défendons aujourd'hui et nous la défendrons à l'avenir, car nous estimons que c'est la seule politique envisageable dans les périodes difficiles comme celle que nous traversons actuellement.

Après ces considérations générales, j'en viens à l'amendement du Conseil administratif dont il est question ici. Tout le monde, dans ce parlement, admet que nous traversons une crise aiguë du logement et de la construction. Or, pour construire – pour «dégager des opportunités de construction», comme on dit en langue néolibérale – il faut avoir des personnes sur le terrain pour chercher et trouver des espaces constructibles. Cela ne peut se faire depuis un bureau, par la seule pensée; cela doit se faire concrètement, grâce à des gens qui traduiront ensuite leurs éventuelles trouvailles en plans de construction.

Tel est exactement et exclusivement le sens de l'amendement déposé par le Conseil administratif. Aujourd'hui, en cette période de crise aiguë du logement, nous avons impérieusement besoin de trouver des espaces libres et d'en faire des espaces construits. Pour cela, il faut du personnel capable d'opérer en ce sens. C'est lui et seulement lui qui est concerné par cet amendement.

Nous devons montrer notre volonté de ne pas nous laisser dicter notre politique par la crise, nous ne pouvons pas nous contenter d'être des gestionnaires de cette crise. Ce serait s'en tenir au niveau zéro de la politique, celui que l'on voudrait nous faire endosser en prétendant que ce ne sont pas des politiciens qui sont nécessaires, mais des gestionnaires – c'est-à-dire des gens qui s'accommodent d'une situation donnée. Nous ne nous accommodons pas de la situation actuelle; nous ne voulons pas d'une situation de crise et nous refusons que les autorités et la force publiques ne soient pas actrices de la sortie de cette crise.

Or, pour sortir de la crise, il faut du personnel capable de déterminer où, quand et comment on peut construire des logements, dans le cas précis qui nous intéresse ici. C'est donc dans l'optique de renforcer la politique de construction

de logements – un objectif qui devrait être soutenu par l'ensemble de ce parlement, me semble-t-il – que nous enjoignons au Conseil municipal de voter la création de ces quatre postes. Sans eux, nous ne pourrions rien faire d'autre que des déclarations d'intention non suivies d'effet.

M. Michel Amaudruz (UDC). Mercredi dernier, en commission, j'ai eu le privilège d'assister à une brillante démonstration de notre maire favori M. Pagani, qui est venu nous présenter un très beau tableau avec des cases jaunes et bleues. M. Pagani adore les couleurs! De façon très scientifique, il nous a expliqué ce qui pouvait être réalisé, ce qui ne pouvait pas l'être et ce qui devait être reporté à plus tard.

Or l'amendement du Conseil administratif dont nous débattons en ce moment s'inscrit parfaitement dans le cadre des investissements possibles, mais à différer. Je le qualifierais même de somptuaire! Monsieur Pagani, je vous renvoie à votre tableau et à l'enseignement que vous nous avez prodigué avec tout votre staff mercredi dernier: vous devez reconsidérer votre position!

Il est vrai que vous êtes soutenu par M. Gauthier, en lequel je viens de découvrir un professeur d'économie extraordinaire qui s'apprête à révolutionner la reprise économique à Genève par la création de trois postes d'architectes... Comme si nous avions besoin de nouveau personnel pour rechercher des mètres carrés de terrain constructible, alors que vous nous bassinez sans arrêt avec les problèmes de densité d'habitat, Monsieur le maire! Vous avez démontré par vos propos en commission la vanité de votre propre amendement. (*Applaudissements.*)

M. Alberto Velasco (S). Monsieur le président, vous direz à M. Gauthier qu'il a raison: en effet, en période de difficultés économiques, la récession n'est pas la meilleure solution et les Etats doivent investir. Cependant, je constate que le budget 2013 est marqué par une augmentation de 21 millions de francs et que les charges de la Ville sont reconduites. On ne peut donc pas dire que nous soyons en pleine récession! Nous pourrions rediscuter par la suite de la problématique des investissements. Tel était le sens de ma première remarque.

Deuxièmement, en ce qui nous concerne, nous avons compris que ces quatre nouveaux postes étaient nécessaires pour l'élaboration de PLQ et non pour la recherche de terrains constructibles, comme l'affirme M. Gauthier.

Je rappelle aussi que le Mouvement citoyens genevois a déposé le projet de délibération PRD-5, qui demandait un crédit de 100 millions de francs pour soutenir la création de logements par le biais de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social. Il me semble d'ailleurs que les socialistes étaient les seuls

à soutenir ce projet. A cause des coups de butoir qu'il a reçus en commission du logement, le Mouvement citoyens genevois a réduit ce montant à 50 millions de francs; les autres partis – à l'exception des socialistes, qui voulaient maintenir le montant initial – ont estimé que ce n'était pas suffisant et ont finalement opté pour un crédit de 20 millions de francs. En clair, les 100 millions de francs que le Mouvement citoyens genevois voulait affecter au logement ont été réduits à 20 millions de francs par des groupes qui se disent favorables au logement!

Dans un tel contexte, il ne faut pas venir nous dire aujourd'hui qu'on a besoin de quatre nouveaux postes pour construire des logements. En outre, plusieurs nouveaux postes prévus au département de notre conseillère administrative M^{me} Salerno ont été éliminés! En tout cas, c'est ce que l'on m'a fait comprendre au sujet des 30 millions de francs rabotés pour parvenir à l'équilibre budgétaire. Je sais aussi, pour avoir discuté avec mon collègue de parti le magistrat Kanaan, qu'il aurait eu besoin de postes supplémentaires. Eh bien, il ne les a pas eus!

Je veux dire par là que la même situation vaut pour tous les départements. Nous avons accepté d'entrée de jeu l'amendement par lequel le Conseil administratif a repris à son compte le budget 2013 tel que sorti des travaux de la commission des finances, et je ne comprends pas pourquoi M. Pagani revient maintenant avec un amendement qui contredit cette disposition et qui nous met en difficulté. C'est faire preuve d'une incohérence incroyable! Quand une majorité du Conseil administratif accepte le budget tel que sorti de commission, un magistrat ne peut pas déposer de nouveaux amendements qui remettent en question – fût-ce partiellement – cette décision. Là, franchement, il y a un problème!

Je le répète, le Parti socialiste est résolu à voter le budget 2013 selon les chiffres acceptés en commission. Ces quatre nouveaux postes n'y étant pas inclus, nous refuserons l'amendement du Conseil administratif et nous voterons ce budget tel quel.

M. Rémy Pagani, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, avant d'en venir au fond, j'aborderai quelques points formels. Monsieur Velasco, vous n'avez apparemment pas entendu ce que j'ai dit à 8 h 05 ce matin, je vous le répète donc. Par gain de paix et d'un point de vue purement technique, le Conseil administratif a décidé de reprendre à son compte les amendements de la commission des finances. Comme vous le savez, le nouvel article 90 du règlement du Conseil municipal n'est pas encore approuvé par le Service de surveillance des communes et, dans ces circonstances, nous avons voulu faciliter la tâche du Conseil municipal. On voit bien à quel rythme ses travaux avancent... En tout cas, cela n'a rien à voir avec une quelconque option politique de notre part!

Ma deuxième remarque s'adresse à M^{me} Barbey. Il est faux de dire que le Conseil administratif bloque le développement des institutions internationales. En revanche, il est vrai que nous nous sommes opposés à ce qu'elles utilisent leurs terrains pour construire des logements en propriété par étages (PPE) et vendre des appartements à leurs propres directeurs – je n'ose pas les appeler «hauts dignitaires»... Nous estimons que ces terrains ont été déclassés au profit des organisations internationales et d'elles seules, afin qu'elles mettent à disposition des logements à bon marché destinés à l'accueil de délégués n'ayant pas assez d'argent pour se loger dans notre cité – je pense notamment à ceux des organisations non gouvernementales.

Ma troisième remarque s'adresse à M. Genecand. Je suis heureux de constater qu'il se met à marcher en ville, ce qui lui permet de s'apercevoir que nous réalisons bel et bien des travaux – il a néanmoins oublié de mentionner l'Alhambra, que nous sommes en train de reconstruire, le nouveau Musée d'ethnographie et toute une série d'autres projets... S'agissant du Musée d'art et d'histoire, nous y viendrons. Sans parler du revêtement phonoabsorbant que nous installons partout. Telle est la réalité. D'ailleurs, nos administrés se plaignent justement du fait qu'il y a beaucoup de chantiers menés par la Ville, et même un peu trop!

J'en viens maintenant au fond. Il ne faut pas confondre investissements et construction. Je vous annonce un scoop, Mesdames et Messieurs: le Conseil d'Etat a emprunté 400 millions de francs à 0% d'intérêts pour une quinzaine de jours. L'argent, il y en a! On peut donc se présenter auprès d'une banque pour qu'elle nous confie 400 millions de francs à gérer pendant une quinzaine de jours. Il y a deux semaines, le Conseil administratif a renouvelé un emprunt à hauteur de 200 millions de francs sur dix-sept ans, avec un taux d'intérêt à 1,3%. J'en passe, et des meilleures!

Le problème n'est donc pas l'argent, mais l'engagement de personnes capables de faire sortir de terre des logements. J'ai bien compris la consigne que vous vouliez nous donner, Mesdames et Messieurs: vous avez envie et besoin de réduire les investissements de la Ville. Nous en prenons acte, et nous nous attelons à cette tâche pour aller dans votre sens.

Cependant, nous avons à Genève 37 PLQ, soit quelque 5000 logements qui ne sortent pas de terre depuis près de quinze ans. Je me suis donné pour objectif, au cours de ma nouvelle année de mairie, de rencontrer toute une série de directeurs de sociétés commerciales comme Cargill ou Patek Philippe, afin d'en parler avec eux. Ils m'ont dit que leurs caisses de pension n'étaient pas achalandées en termes de logements et qu'ils étaient prêts à nous acheter une dizaine d'allées clés en mains.

Mesdames et Messieurs, nous avons 300 logements à construire sur les terrains de la Ville situés dans le périmètre de la gare des Eaux-Vives. Qui sollicitera

ces entreprises privées pour réaliser ce projet – ou les 37 autres PLQ? Personne d'autre que nous! Il reviendrait normalement au Canton d'organiser ce partenariat public-privé mais, malheureusement, il n'en fait rien.

Par conséquent, je comprends que le Conseil municipal ait adopté une orientation politique visant à réduire les investissements, mais nous devons mettre en place des structures pour faire face à nos obligations. Par exemple, 10 000 logements nous attendent dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV). Si nous ne créons pas une cellule de gens compétents, nous ne pourrons pas les construire.

Il ne s'agit pas de trouver des terrains libres, car nous en avons suffisamment. Vous savez, Mesdames et Messieurs, que la couronne urbaine offre une potentialité d'au moins 5000 logements que nous devons de toute façon construire avant 2020. Et nous en avons la capacité! La réalisation des 37 PLQ dont je viens de parler – je pourrais citer d'autres exemples encore – nous impose de rechercher des partenariats avec des privés, afin de travailler ensemble. Il faut surtout qu'ils se substituent à la collectivité publique en investissant de l'argent, qui ne leur fait pas défaut... La preuve: on peut emprunter de très grosses sommes à des taux défiant toute concurrence.

Tel est l'objectif visé par la création des quatre postes demandés dans cet amendement, Mesdames et Messieurs. Je vous ai d'ailleurs présenté une note très précise avec le cahier des charges des personnes à engager. Si vous refusez, j'en prendrai acte, mais ce serait contraire à ce que vous nous demandez de faire. Vous ne pouvez pas exiger que nous fournissions du travail aux petites et moyennes entreprises pour créer des logements et, en même temps, imposer à la Ville de réduire ses investissements en tant que propriétaire de terrains. C'est impossible! Nous ne pouvons pas réaliser la quadrature du cercle.

La seule solution à notre portée consiste à mettre en place une cellule compétente, actuellement inexistante au niveau du Canton – je le relève, tout comme je déplore bien d'autres défauts actuels du Canton... Mais j'espère que cela changera! Ces personnes devront gérer les flux financiers et organiser le partenariat avec les privés, afin de réaliser les PLQ en souffrance depuis quinze ans. Aller dans ce sens relève de ma responsabilité; je pensais que c'était aussi celle du Conseil municipal...

Pour ma part, je fais de la politique et je continuerai à en faire en défendant la position exprimée par mon collègue d'Ensemble à gauche: nous ne voulons pas nous contenter de gérer la crise en subissant des processus cycliques qui réduisent les gens à la pauvreté. Oui, Mesdames et Messieurs! Quand j'entends que l'on veut imposer toutes les entreprises à hauteur de 13%, je me vois à Dublin ou dans les environs! Si vous allez visiter certains pays, vous ne pourrez pas ignorer la pauvreté qui y règne.

Nous, nous voulons mener une politique d'investissement qui crée de la richesse, sans favoriser les bulles spéculatives qu'il faudra un jour ou l'autre purger, vu les crises financières répétées que nous subissons actuellement. C'est dans ce sens que j'entendais proposer ces nouveaux postes; si vous n'en voulez pas, Mesdames et Messieurs, j'en prendrai acte, mais sachez que nous ne faisons aucune confusion entre le montant demandé dans cet amendement et les investissements de la Ville. Au contraire – nous avons bien compris vos directives – c'est justement parce que nous voulons réduire ces investissements que ces postes sont nécessaires. Je vous remercie de votre attention!

M^{me} Sarah Klopmann (Ve). Tout le monde le sait, ici: les Verts défendent déjà depuis de nombreuses années le *personal stop*, et ils continueront de le faire. Par conséquent, ils ne souhaitent pas la création de ces quatre nouveaux postes.

On a l'impression que M. Pagani nous tient le même discours à chaque budget – en tout cas, une année sur deux. Il y a deux ans, il nous disait exactement la même chose: il fallait des postes pour trouver des terrains, pour faire avancer les projets... Et finalement, rien ne s'est fait! La commission du logement constate que la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social est incapable de créer des logements, car elle ne se professionnalise pas, ce qui oblige l'administration à travailler à sa place. Il existe donc déjà des postes, en Ville de Genève, qui pourraient être dévolus à la réalisation de projets de construction.

M. Pagani nous explique maintenant que ces quatre nouveaux postes sont absolument nécessaires pour mettre au point des PLQ et faire avancer différents dossiers. C'est faux! En effet, bien que les dossiers que nous aimerions voir avancer n'avancent pas, il y en a d'autres – au sujet desquels nous n'avons rien demandé – qui avancent à notre insu! A la faveur de la motion M-915 pour la construction de logements dans le secteur Cluse-Roseraie, nous avons pris connaissance, en commission du logement, de projets super aboutis de l'administration dont personne n'avait jamais entendu parler! Cela démontre bien que le travail se fait – même si ce n'est pas toujours là où nous le souhaiterions – et que la Ville dispose déjà d'architectes suffisamment nombreux pour mettre au point ses PLQ.

On nous a aussi expliqué – en commission de l'aménagement et de l'environnement, cette fois – qu'il fallait absolument donner du travail aux entreprises. A ce sujet, je me suis étonnée que les projets de construction soient dans un premier temps travaillés, mis au point et bouclés par les services municipaux, avant que la Ville, dans un deuxième temps, ne mandate des architectes privés pour faire le même travail! On m'a répondu que la politique actuelle du département des constructions et de l'aménagement consistait à privilégier ce genre de partenariat, afin de donner du travail aux architectes privés mandatés par la Ville de Genève...

Il faudrait savoir! Soit on fait le travail au sein de l'administration même et, dans ce cas, il faut engager des architectes municipaux, soit on confie les projets à des mandataires externes et on ne propose pas la création de nouveaux postes!

Mais le pompon, c'est quand j'entends M. Pagani nous raconter qu'il a besoin de quatre architectes pour mettre du revêtement phonoabsorbant partout en ville. Depuis quand faut-il des architectes pour effectuer ce genre de travaux? C'est n'importe quoi! Nous refuserons ces postes, parce qu'ils sont tout simplement inutiles! (*Applaudissements.*)

M. Rémy Pagani, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je comprends que M^{me} Klopmann veuille animer un peu les débats de cet après-midi, mais tout de même! On ne peut pas raconter tout et n'importe quoi, Madame la conseillère municipale! Consultez les lignes budgétaires de mon département en matière de nouveaux postes: depuis six ans que je suis au Conseil administratif, je n'en ai réclamé que six! N'en cherchez pas davantage, vous ne les trouverez pas!

De plus, si vous vous penchez sur les achats de terrains, vous constaterez que l'un des postes que vous m'avez votés a justement permis d'en acquérir plusieurs. Voilà d'ailleurs pourquoi nous aurions voulu fixer la barre des investissements à 150 millions de francs par année: en effet, nous avons mis en route une grande machine de production de logements! D'un côté, vous prétendez que Pagani ne concrétise aucune de ses volontés et, de l'autre, vous voyez que Pagani travaille et qu'il veut dépenser 150 millions de francs pour construire. Du coup, vous décidez de lui rabattre ce montant à hauteur de 110 millions de francs...

Madame la conseillère municipale, il faut être cohérent! Or, la cohérence implique la prise en compte de la réalité. Je vous enjoins donc de consulter la ligne budgétaire concernant les achats de terrains et de biens immobiliers: vous constaterez que l'investissement consenti par le Conseil municipal, il y a quatre ans, pour l'engagement d'une personne chargée de négocier de gré à gré l'achat de terrains ou les recours au droit de préemption a été très efficace. Je remercie ce fonctionnaire, car lui, il fait un travail très concret sur le terrain, contrairement à vous, Madame Klopmann! (*Huées.*)

Le président. S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs! Vous êtes priés de vous taire! Nous passons maintenant au vote de cet amendement.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 62 non contre 11 oui.

Le budget du département de M. Pagani, pages 11 à 14, est adopté.

Département de la culture et du sport.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Après ce débat enflammé, j'espère que nous pourrions continuer sereinement... Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs: à ce stade, je ne vous présenterai pas d'amendement pour la création de nouveaux postes.

J'aimerais simplement rappeler, en quelques mots, certains enjeux généraux concernant la politique publique en matière de ce qui s'appelle maintenant «culture et loisirs». Je dis toujours que ce terme fait abstraction des sports, également affectés à mon département, alors que le sport est un loisir, et pas seulement: c'est aussi un outil d'intégration qui favorise les liens sociaux et la santé publique.

Le budget du département de la culture et du sport est avant tout marqué par une relative stabilité. Néanmoins, il a fallu faire des choix. En tant que magistrat, il est évident que j'aurais eu des envies et des projets à réaliser en matière de politique du livre ou de soutien à la danse, par exemple. A ce propos, je rappelle au passage que Genève accueille plus de la moitié des compagnies de danse conventionnées au niveau suisse, et qu'il en va de même dans de nombreux autres domaines.

Mais la réalité étant ce qu'elle est – nous ne sommes pas en période de forte croissance – il faut déjà pouvoir intégrer au budget ce que j'appellerais des «charges liées». Vous les avez examinées en commission, Mesdames et Messieurs, je n'en reprendrai donc pas ici la présentation détaillée. Ces charges sont généralement liées à des investissements votés par le Conseil municipal et parfois même par le peuple, comme dans le cas du nouveau Musée d'ethnographie. A ce sujet, les 2,5 postes que je vous suis sincèrement reconnaissant d'avoir défendus dans les commissions spécialisées et en commission des finances permettront de faciliter l'ouverture dudit musée au mois d'octobre 2014.

Ces charges peuvent également être liées à des questions d'assainissement budgétaire et structurel. Je citerai l'exemple du Musée d'art et d'histoire, où un montant de 640 000 francs sera dévolu à la fin du système des emplois de solidarité, par étapes, et donc au renforcement de la capacité d'accueil et de surveillance de cette institution. C'est d'ailleurs indispensable: la presse s'est faite l'écho de la situation critique de ce musée en la matière.

La tâche du Conseil administratif en général et de chaque magistrat en particulier – vous nous le dites assez souvent, Mesdames et Messieurs – consiste à faire des choix et à proposer des priorités concrètes au Conseil municipal. Mon département en a défini plusieurs. Pour ce qui est du fonctionnement, au cours des prochaines années, nous nous en tiendrons à des améliorations plutôt qualitatives que quantitatives en termes de collaboration et de transversalité. Par ailleurs, nous

avons lancé toute une série d'initiatives dans le domaine des musées, des théâtres et du livre dont les résultats se feront sentir dès les mois à venir et durant les deux prochaines années.

Je n'aborderai pas ici la question des investissements, mais je dois insister sur le fait que nous sommes face à des défis considérables. Comme l'a rappelé M. Genecand, nous devons assumer plusieurs chantiers – au sens littéral du terme – qui sont de première importance: le Musée d'art et d'histoire, la Nouvelle Comédie, la Bibliothèque de Genève dont il faudra rediscuter un jour ou l'autre, le dépôt patrimonial déjà à l'étude en commission... Sans oublier le Grand Théâtre, qui aura besoin d'un effort particulier.

Nous sommes très attentifs au fait qu'il faudra trouver des arbitrages, afin d'équilibrer la volonté du Conseil municipal de contrôler les investissements et la nécessité de répondre aux besoins patrimoniaux. L'origine de ces derniers est double, j'insiste vraiment là-dessus. D'une part, la Ville a clairement négligé son patrimoine culturel et son patrimoine bâti, une erreur regrettable dont nous devons aujourd'hui assumer les conséquences.

D'autre part, comme je ne cesse de le rappeler, aussi bien dans le domaine de la culture que dans celui du sport, la Ville est chargée de mener des politiques publiques ayant un impact à l'échelle de toute la région. Nous devons assumer cette responsabilité et travailler non pas seulement pour les citoyennes et les citoyens de notre commune, mais également pour les habitantes et les habitants de l'ensemble du canton, voire même au-delà. Notre région a connu une croissance démographique de 20% en vingt ans, ce qui explique que les besoins augmentent sur le plan qualitatif et quantitatif. Nous devons réussir à proposer des solutions pour accompagner cette croissance.

La principale augmentation prévue par le Conseil administratif au budget 2013 – elle a d'ailleurs été validée par la commission des finances – porte sur des postes de police municipale. Cela répond à une préoccupation légitime en matière de sécurité. Je ne vous cache pas, Mesdames et Messieurs, que je préférerais vivre dans un monde idéal où il ne serait pas nécessaire d'engager davantage de policiers et où nous pourrions dépenser plus d'argent pour réaliser des projets sociaux ou culturels. Mais la réalité étant ce qu'elle est... J'espère néanmoins que nous pourrons un jour considérer la sécurité à Genève comme suffisamment bien assurée – subjectivement et objectivement – pour pouvoir à nouveau mettre sur pied davantage de projets culturels et sociaux.

Enfin, je vous remercie d'avance de l'accueil favorable que vous réserverez au budget de mon département. Bien entendu, je répondrai à vos remarques et interrogations sur des amendements spécifiques au fur et à mesure de leur présentation.

M^{me} Florence Kraft-Babel, rapporteuse de la commission des arts et de la culture (LR). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, je prends la parole en tant que rapporteuse de la commission des arts et de la culture pour exprimer certains regrets. En effet, il semble que l'on se lasse peut-être un peu de devoir se livrer année après année au seul exercice vraiment essentiel pour le Conseil municipal, à savoir l'explication de nos visions politiques à l'occasion du vote du budget, département par département.

Contrairement aux comptes, dont nous discutons au printemps, le débat budgétaire est loin de n'être qu'un exercice comptable. Derrière les chiffres, il y a un geste politique et une vision d'avenir. C'est sur ce plan que je voudrais exposer certaines préoccupations du Parti libéral-radical concernant le département de la culture et du sport, le plus important de notre municipalité – nous nous en réjouissons – et donc celui qui nous engage le plus fortement au niveau de nos responsabilités.

Certes, on ne peut pas remettre en doute la sincérité des chiffres inscrits au budget de la Ville de Genève, mais que signifie justement la «sincérité des chiffres»? Ils ne traduisent ici que des intentions, avec tout ce que cela suppose d'incertitude et d'imprévisibilité. Voilà ce qui inquiète mon groupe. Si l'on veut être sincères jusqu'au bout, on doit reconnaître que la Ville va droit dans le mur, avec un budget comme celui du département de la culture et du sport tel qu'il nous est présenté aujourd'hui.

Certes, nous sommes rassurés de constater que le budget élaboré par les services de M. Kanaan marque la fin de l'ère des catastrophes, qui a duré plus d'une saison au cours des mandats successifs du magistrat précédent. Nous sommes heureux d'être arrivés au bout de cette période-là et de pouvoir envisager avec plus de sérénité des priorités claires et chiffrées en matière de culture et de sport. Cette amélioration est d'autant plus nette que M. Kanaan siège désormais au conseil de fondation de Genève Tourisme, et que certains mécènes sont à nouveau prêts à nous soutenir pour réaliser des projets culturels.

En outre, l'étude du 8^e plan financier d'investissement (PFI), que le Conseil municipal a menée parallèlement à l'examen du budget, a montré que le département de la culture et du sport sera particulièrement concerné par la question des investissements au cours des prochaines années.

En effet, la Ville n'a pas fait ce qu'elle aurait dû par le passé. Prenons l'exemple du Musée d'art et d'histoire, qui n'a pas été entretenu pendant un siècle. En 1998, un concours lancé pour sa rénovation a été gagné par Jean Nouvel. Mais quatorze ans plus tard, on est encore en train de se demander quel projet réaliser! Il y a trois ans, un mécène a proposé d'assumer une partie des frais des travaux pour que la réfection du musée puisse enfin commencer. Aujourd'hui, on n'a même pas

encore donné le premier coup de marteau! On hésite encore à dire oui ou non à tel ou tel mécène, on se demande s'il ne faudrait pas attendre davantage...

Mesdames et Messieurs, la Ville a déjà attendu cent ans pour rénover le Musée d'art et d'histoire; si elle remet ça, elle aura bientôt deux siècles de retard! A ce moment-là, il sera encore bien plus difficile pour la collectivité publique – et les citoyens qui devront suivre avec leurs impôts – de réaliser les travaux nécessaires.

Tel est donc notre souci, aujourd'hui: le Conseil administratif est-il bien conscient de sa responsabilité? Notre Ville, hormis les valeurs matérielles, se doit de défendre les valeurs immatérielles. C'est d'autant plus important que nous sommes en période de crise. Ne pas défendre la culture est de toute façon une faute de goût, mais c'est encore plus vrai en temps de crise. Le Conseil administratif a-t-il mis au point une stratégie pour faire face à ces défis?

Le PFI montre bien que le département de la culture et du sport est obligé d'assumer de lourdes obligations, car ses infrastructures ne sont plus à la hauteur – c'est d'ailleurs aussi valable pour les autres départements, dont celui des constructions et de l'aménagement, notamment. Genève est une cité du XIX^e siècle un peu vieillotte qui a de la peine à entrer dans le XXI^e siècle. Or, au lieu d'examiner des mesures vraiment concrètes que pourrait nous proposer le Conseil administratif, nous devons entendre les pleurnicheries de la magistrate chargée des finances au sujet de la baisse d'impôts votée par le peuple! Mesdames et Messieurs, le peuple est souverain: il ne veut pas de hausses d'impôts et nous n'avons qu'à en prendre acte une fois pour toutes!

Par ailleurs, dans sa grande sagesse, il a voté le 1^{er} juin 2008 une mesure proposant aux sponsors et aux mécènes souhaitant investir en collaboration avec la collectivité publique une défiscalisation à hauteur de 20% de la somme versée. La population genevoise nous l'a donc clairement fait savoir: elle veut que celui qui travaille avec la collectivité publique – ce qui revient à payer une sorte d'impôt volontaire – bénéficie d'un allègement fiscal. A notre sens, ce signe fort n'est pas assez pris en compte. La preuve: la magistrate Salerno – dans le cas de Serono, par exemple – nous dit qu'elle refuse de travailler avec les cols blancs!

Mesdames et Messieurs, quel est l'avenir de la culture à Genève?

Le président. Madame Kraft-Babel, je vous signale qu'en ce moment vous ne vous exprimez plus en tant que rapporteuse, mais au nom de votre groupe...

M^{me} Florence Kraft-Babel. La vraie question que nous nous posons, c'est de savoir comment la magistrate aux finances pourrait mettre les cols blancs et les cols bleus autour de la même table pour réaliser des projets en commun. Si nous

voulons relever les défis du XXI^e siècle en traduisant cette volonté au niveau du budget, nous devons faire en sorte que Genève ne soit pas seulement une ville de passage pour les touristes – elle en a déjà beaucoup – mais également une cité qui attire les mécènes. Comment faire pour que Genève ait le rayonnement culturel qu'elle mérite? Voilà ce que nous nous demandons.

Avant de prendre position sur des amendements précis, nous voulions donner une impulsion à notre désir de voter des budgets dynamiques qui nous permettent un jour – enfin! – de réaliser nos projets.

Page 15, politique publique 30, Encouragement à la culture, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Fonds général théâtre, page 3 des subventions).

Le président. Nous traitons à présent un amendement d'Ensemble à gauche qui demande une augmentation de 400 000 francs du Fonds général théâtre. Le nouveau montant passerait à 1 900 000 francs.

M^{me} Maria Pérez (EàG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, au nom d'Ensemble à gauche, je vous parlerai ici de l'un des fonds les plus modestes du département de la culture et du sport – sans comparaison aucune avec les montants dévolus au Grand Théâtre, par exemple. Tout le monde sait que le Fonds général théâtre se montait jusqu'à présent à 1,9 million de francs et que, du fait d'un transfert de compétences effectué par le Conseil administratif, il a été ramené à 1,5 million de francs.

Cette diminution, qui nous a été présentée comme une simple modification cosmétique visant une meilleure lisibilité et une plus grande clarté de la ligne budgétaire concernée, inquiète pourtant certains milieux culturels qui dépendent du fonds en question. A l'aube de la construction de la Nouvelle Comédie, ils attendent un signal fort de la part de la Ville en faveur du vivier théâtral qui fait la diversité culturelle de Genève.

Nous ne contestons nullement le transfert de ces 400 000 francs à deux institutions bien précises; au contraire, nous nous en réjouissons. Néanmoins, nous aimerions donner un signe que l'on ne pourrait pas qualifier de fort, mais qui serait un signe tout de même, en faveur des acteurs culturels genevois. Ces gens sont un peu la cinquième roue du carrosse: ils vivent avec de petits salaires et doivent continuellement rogner sur leurs revenus pour réaliser des spectacles qui amusent le public genevois.

Nous proposons donc une augmentation de 400 000 francs du Fonds général théâtre. Cette somme équivaut à environ dix spectacles, soit 35 à 40 postes pen-

dant deux ou trois mois. Elle constituerait également un levier pour permettre aux compagnies théâtrales de trouver du travail ailleurs.

Ensemble à gauche veut consacrer des moyens suffisants à la culture; nous avons bien entendu le discours du magistrat Kanaan et nous nous réjouissons des projets qu'il nous soumettra. A titre de comparaison, je rappelle que le Grand Théâtre a régulièrement fait l'objet de réévaluations qui lui permettent aujourd'hui d'assumer ses créations dans des conditions optimales, en versant à ses travailleurs des salaires confortables revus à la hausse. Pour notre part, nous voulons aller dans le même sens en donnant un peu de dignité aux personnes qui travaillent dans le domaine du spectacle hors institution.

Certes, il faut renforcer les institutions culturelles et garantir une marge de manœuvre suffisante à leurs directeurs. Mais nous devons également renforcer le socle de la culture théâtrale genevoise en général, surtout à l'horizon de la Nouvelle Comédie qui modifiera considérablement le paysage culturel de notre ville.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Chers collègues, tout d'abord, je regrette le peu d'attention porté tout à l'heure aux propos de M^{me} Kraft-Babel, rapporteuse de la commission des arts et de la culture. Artiste et musicienne elle-même, elle a déjà souvent démontré combien elle soutenait la culture genevoise avec intelligence et pragmatisme. Et Dieu sait s'il faut du pragmatisme en matière de culture, aujourd'hui!

Avec son innocence habituelle, Ensemble à gauche nous propose ici une augmentation de 400 000 francs du Fonds général théâtre. C'est bien beau, mais il faut aussi prendre en compte le contexte actuel au niveau des recettes fiscales, comme nous l'avons dit en préambule ce matin. Or, on nous demande ici 400 000 francs supplémentaires pour soutenir les acteurs culturels genevois, qui ne touchent que de petits salaires et ont de la peine à joindre les deux bouts. En effet, ils sont très sollicités pour procurer du plaisir aux spectateurs de cette République, mais ils sont peu payés ou travaillent parfois même bénévolement.

Pour ma part, je veux bien de cette approche qui vise à les récompenser en leur accordant la reconnaissance qu'ils méritent – car c'est bien de cela qu'il s'agit – mais il faut voir dans quel contexte! Mesdames et Messieurs, le budget de la culture de la Ville de Genève pèse 236 millions de francs! C'est proportionnellement le plus gros budget culturel de Suisse, d'Europe et peut-être même du monde! Soyons lucides! Tout le monde – y compris la Confédération – nous envie pour cela!

Dès lors, au vu de la perte de recettes fiscales qui nous a été annoncée pour les années à venir, pensez-vous vraiment que nous puissions continuer à augmenter

sans cesse le budget dévolu à la culture? Mais non! Nous respectons ce budget culturel de 236 millions de francs, car je crois juste de dire que la culture joue un rôle extrêmement important surtout en temps de crise. En effet, elle réconcilie et réunit les individus, elle favorise le vivre ensemble... Il faut donc maintenir le niveau actuel de l'offre culturelle genevoise en acceptant de verser ces 236 millions de francs.

Au-delà de cette évidence, il appartient au magistrat en charge du département concerné de procéder aux arbitrages nécessaires – ce qu'il ne fait pas suffisamment, pour l'instant. Nous lui conseillons donc de dégager des priorités pour les années à venir. Il doit avoir le courage politique de le faire! C'est seulement ainsi que se profileront clairement les années 2014 à 2017 en matière de culture à Genève.

Le président. La parole est à M. Pascal Holenweg... (*Exclamations.*)

M. Pascal Holenweg (S). Je crois que je vais demander une subvention sur le Fonds général théâtre, le public étant disposé à m'applaudir avant même que j'ouvre la bouche... Merci, Mesdames et Messieurs, je passerai le chapeau pour la quête à la fin de mon intervention!

Si nous n'étions pas dans un débat budgétaire dont les socialistes veulent sortir avec un budget équilibré sur le plan formel, dans le cadre très étroit des compétences du Conseil municipal, et qui tienne la route politiquement grâce au maintien des prestations fournies à la population – car nous entendons assumer les choix politiques de la municipalité depuis qu'elle est à majorité de gauche – nous voterions des deux mains, des deux pieds et avec tous les organes restants, l'amendement déposé par Ensemble à gauche. En effet, cette proposition mérite d'être soutenue et les arguments avancés par M^{me} Pérez doivent être pris en compte.

Cependant, il faut que notre débat budgétaire aboutisse au vote d'un document comptable légalement acceptable, qui permettra ensuite au département de la culture et du sport de tenir ses engagements politiques. Dans ce contexte, la mesure proposée par Ensemble à gauche arrive un mois trop tôt.

Je reviendrai tout à l'heure sur la nécessité de renforcer les fonds généraux – en particulier le Fonds général théâtre, le Fonds général livre et édition et le Fonds général danse – car ils sont les seuls à réellement permettre au tissu culturel genevois non institutionnel de travailler, malgré les conditions actuelles difficiles. En effet, ils ne portent pas seulement sur la création artistique en tant que telle, mais ils représentent également des emplois. Ce sont donc aussi des fonds de travail.

Ces fonds généraux sont nécessaires à l'existence même de la culture en Ville de Genève, car on ne construit pas un véritable tissu culturel en n'entretenant que cinq ou six institutions. Il faut aussi soutenir l'activité de dizaines de troupes de théâtre, de compagnies de danse et d'éditeurs. Des centaines d'artistes doivent pouvoir vivre de leur travail et de leurs créations. Seule la collectivité publique peut garantir cela. Si elle ne le fait pas, il faudra demander à tous ces artistes de réduire leur activité à ce que le marché est en état de supporter, c'est-à-dire pas grand-chose.

J'en viens au contexte spécifique de la culture en Ville de Genève. Il est vrai que notre commune, en la matière, est effectivement le premier acteur politique de toute la région – et non pas seulement du canton – mais cela procède d'un choix opéré par les autres acteurs institutionnels qui ont choisi de se désengager de ce terrain. On le voit bien avec l'Etat, qui n'a de cesse de prononcer de grands discours sur la nécessité de sa participation à la définition de la politique culturelle de la Ville de Genève, sans pour autant consacrer un firelin de plus à sa propre politique culturelle. Les autres communes font de même.

Ce choix politique négatif a un revers positif: la possibilité et l'obligation qu'assume la Ville de développer une politique culturelle régionale. Or, cela a un prix – non seulement sur le plan économique, mais également au niveau du tissu culturel. Nous consacrons le cinquième ou le quart de notre budget total à la culture, et plus de la moitié de notre budget culturel aux grandes institutions – celles qui bénéficient de contrats de prestations ou qui ne courent pas le risque de disparaître sur-le-champ.

Les montants restants – justement ceux sur lesquels peuvent compter les acteurs culturels plus indépendants, qui ont moins de moyens et travaillent en touchant des salaires plus bas, dans des conditions plus difficiles et des situations de précarité plus profondes – sont largement insuffisants. Cela vaut non seulement pour le théâtre, mais également pour la danse et le domaine du livre.

A l'issue de ce débat budgétaire, il nous faudra revoir la définition des fonds culturels généraux et le mode d'affectation des sommes disponibles, afin de réellement compenser l'absence de soutien à ce tissu culturel fragile de la part du Canton et des autres communes.

Mais nous ne mènerons pas ce débat-là aujourd'hui. Il sera très long et se développera en permanence, au fur et à mesure qu'évoluera la participation culturelle des autres instances institutionnelles – notamment du Canton – en fonction du projet de loi sur la culture, des dispositions de la nouvelle Constitution, des intentions de l'Association des communes genevoises (ACG)...

Si nous constatons que ces discours continuent à ne se traduire sur le terrain par rien d'autre qu'eux-mêmes, ne donnant lieu à aucun effort financier ni à

aucune présence des collectivités concernées au sein des institutions, nous serons amenés à regonfler les fonds culturels généraux de la Ville comme le demande l'amendement d'Ensemble à gauche. Je pense surtout ici au Fonds général théâtre, au Fonds général danse et au Fonds général livre et édition.

Pour cela, suivant la démarche des socialistes depuis le début de ce débat budgétaire, il faut que nous aboutissions au vote d'un budget municipal 2013 équilibré. Sinon, nous devons passer des semaines ou des mois à bricoler des arrangements comptables pour tenter de faire tenir les chiffres ensemble formellement et pour ne pas en rester aux douzièmes provisionnels – tel est d'ailleurs le risque que court actuellement le Canton. Nous perdrons alors du temps et de l'énergie que nous pourrions consacrer beaucoup plus utilement à définir réellement les moyens de notre politique culturelle.

Comme nous l'avons déjà dit à propos d'autres rubriques, nous voterons le budget du Conseil administratif tel qu'il a été repris et accepté par la commission des finances. En effet, nous avons urgemment besoin d'un document formel valable une année, à partir duquel nous puissions travailler et qu'il nous soit loisible d'augmenter progressivement en fonction des nouveaux besoins exprimés. Cet amendement d'Ensemble à gauche n'est pas le premier que nous pourrions soutenir, s'il n'avait pas été déposé dans le cadre du débat budgétaire. J'en ai déjà dénombré quatre que j'aurais votés – et le groupe socialiste avec moi, probablement – s'il ne s'agissait pas d'amendements au budget.

J'ajoute une dernière remarque pour finir. Notre problème, c'est que nous devons absolument disposer des moyens nécessaires pour travailler normalement pendant une année – y compris dans le domaine culturel. Si le budget du département de la culture et du sport est le plus important de notre commune, c'est aussi dans le domaine de la culture qu'il est le plus important que la Ville de Genève dispose d'un budget.

Par conséquent, pour la culture comme pour d'autres domaines, il plairait assez aux socialistes de sortir de cette salle ce soir – ou, éventuellement, mardi matin – en ayant fait le travail dont le parlement cantonal s'est montré incapable. Certaines leçons peuvent se donner de bas en haut, de la commune au Canton... Je ne trouverais donc pas négligeable que nous terminions ce débat avec un budget qui tienne debout, qui garantisse le respect de nos engagements et qui affirme une politique culturelle dont une municipalité de gauche puisse légitimement, sinon être fière, du moins être responsable.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Je partage grandement ce qui vient d'être dit par notre collègue Holenweg; vous lui transmettez, Monsieur le président!

J'entends bien les propos tenus par M^{me} Pérez au nom d'Ensemble à gauche à propos de la remise à niveau du Fonds général théâtre, mais ce n'est pas pour rien qu'il a été amputé de 400 000 francs! En effet, 200 000 francs sont attribués au Théâtre du Loup et la même somme va au Théâtre Saint-Gervais pour remplir une mission bien claire: cet argent doit être affecté aux compagnies indépendantes proposant des spectacles dans ces deux théâtres.

Je relève ici que le Théâtre Saint-Gervais, durant les années 2011 et 2012, a procédé à l'engagement de 162 intermittents du spectacle pour réaliser les productions de compagnies invitées à Saint-Gervais et à Genève. Il faut souligner que cette institution culturelle, de par son infrastructure – techniciens, locaux, matériel et autres – consacre presque autant d'argent que la Ville aux spectacles des compagnies indépendantes. 400 000 francs répartis sur ces deux ans, cela représente 142 représentations de théâtre à Genève et 116 représentations de compagnies genevoises en tournée.

Quant au Théâtre du Loup, cette somme lui aura permis – ces deux dernières années toujours – d'engager 112 intermittents de compagnies genevoises. De plus, seize compagnies différentes, pour la plupart genevoises, s'y sont produites. Je rappelle que cette institution consacre entre 55% et 60% de son budget aux activités artistiques, et notamment au théâtre genevois.

Je comprends qu'Ensemble à gauche veuille aujourd'hui ramener la barre du Fonds général théâtre dévolu aux indépendants à 1,9 million de francs, comme au budget 2012. Néanmoins, je partage l'avis du préopinant socialiste: si nous n'étions pas dans le contexte du débat budgétaire, nous pourrions adopter une position différente. Or, nous devons aboutir ce soir – plutôt que mardi matin à l'aube, de préférence – au vote d'un budget municipal équilibré. Les Verts le rappellent depuis le début de la matinée! Par conséquent, au vu de ce que je viens d'expliquer sur le transfert de ces 400 000 francs et leur attribution à deux théâtres qui favorisent nettement l'engagement d'intermittents du spectacle, nous n'accepterons pas cet amendement.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Sur les bancs du Mouvement citoyens genevois, nous constatons que les auteurs de cet amendement tentent de noyer le poisson. Pour nous, il n'est pas question de modifier un budget équilibré. Par ailleurs, nous savons parfaitement que le Fonds général théâtre prévoyait déjà 400 000 francs pour le Théâtre du Loup et le Théâtre Saint-Gervais; il est donc logique que ce montant soit retiré du Fonds général théâtre et officiellement dévolu aux deux institutions culturelles concernées.

Ensemble à gauche veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes! Dans l'exercice de la profession d'avocat qui est la mienne, on plaide générale-

ment sur la base d'un dossier. Tel n'a pas été le cas ici, si j'excepte l'intervention de M^{me} Theubet qui, elle, nous a expliqué très clairement de quoi il retourne. Nous refuserons cet amendement, car il vise tout bonnement à nous faire ajouter 400 000 francs au budget de la culture, alors que la modification budgétaire initiale consistait simplement à transférer un montant de 400 000 francs d'une ligne à l'autre en versant deux fois 200 000 francs au Théâtre du Loup et au Théâtre Saint-Gervais. Pour toutes ces raisons, nous voterons non.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Avant de passer à l'enjeu spécifique de cet amendement, j'aimerais remercier le groupe Ensemble à gauche de l'avoir déposé, car il a permis un échange intéressant sur la politique culturelle en général – et non pas seulement sur le théâtre.

Je remercie également M^{me} Kraft-Babel de son intervention, qui me donne l'occasion de souligner à mon tour à quel point il est important de ne pas économiser sur la culture en période de crise. A l'appui de cette affirmation, je citerai l'exemple du ministre allemand de la culture, qui n'est pas de mon bord politique et qui appartient à un gouvernement de droite: il a défendu une augmentation de 8% des budgets culturels dans l'Allemagne fédérale. Pourtant, ce pays connaît lui aussi de gros problèmes budgétaires. Selon ce ministre, la culture est l'un des meilleurs investissements auxquels puisse procéder une société soucieuse de son avenir. Je crois que nous pouvons faire nôtre ce principe!

Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, je ne vous propose pas d'augmenter de 8% le budget de mon département! Je voulais simplement vous confirmer qu'il est essentiel d'investir aujourd'hui dans la culture, surtout dans notre région genevoise en pleine croissance et – disons-le – en pleine remise en question identitaire.

Genève a un potentiel énorme en la matière, mais il me semble largement sous-exploité. Je rencontrerai d'ailleurs les responsables de Genève Tourisme au mois de janvier 2013, afin d'envisager ensemble comment mieux profiler la Genève, ville de culture. On connaît la Genève internationale, la Genève financière et la Genève porte d'accès aux Alpes, mais la Genève ville de culture est certainement une notion encore largement méconnue et insuffisamment valorisée, y compris parmi la population locale et donc, a fortiori, chez nos visiteurs.

En outre, nous pouvons réaliser de nombreux projets grâce à des partenariats avec les milieux privés. Depuis que je suis entré en fonction, je consacre beaucoup de temps à établir des relations sereines avec les mécènes qui soutiennent déjà la culture à Genève ou qui voudraient la soutenir. C'est aussi un secteur générateur d'emploi: non seulement de nombreuses personnes travaillent

aujourd'hui dans le domaine de la culture, mais nous savons qu'en nous montrant encore plus créatifs nous pourrions devenir une cité renommée pour sa capacité à créer des emplois culturels porteurs d'avenir, garants d'un lien social fort.

Pour revenir à l'amendement d'Ensemble à gauche, il est faux de laisser entendre que le Fonds général théâtre représente en quelque sorte le seul effort de mon département en faveur de la production théâtrale. Nous dépensons chaque année plus de 15 millions de francs pour la soutenir! Evidemment, on me dira qu'il est toujours possible de faire mieux... Ce montant consiste notamment en subventions directes en espèces, octroyées aussi bien aux scènes institutionnelles qu'aux scènes indépendantes – sans oublier plus de 2 millions de francs de gratuités. C'est un effort important de la part de la Ville, il faut le reconnaître; bien sûr, nous aimerions donner plus, mais il serait dommage de laisser croire que nous ne faisons rien!

Le théâtre présente de nombreux enjeux. Je le rappelle toujours avec un sourire: lorsque je suis arrivé à la tête du département de la culture et du sport, j'ai eu le grand plaisir d'avoir à traiter immédiatement plusieurs dossiers très «chauds» dans ce domaine. Je pense notamment à la nomination du nouveau directeur du Théâtre du Grütli et à la controverse qui a suivi, à la convention concernant l'ancienne directrice de la Comédie, au départ d'Omar Porras du Théâtre Forum Meyrin... Ces affaires-là m'ont directement plongé dans le bain!

Bien entendu, je songe également à l'enjeu douloureux que représente la détérioration notable des conditions de travail des artistes à cause de la révision de la loi sur le chômage. Je peux donc dire que j'ai été sensibilisé d'emblée aux problèmes qui affectent la vie théâtrale genevoise et à la nécessité d'y travailler. Or, il se trouve que je ne suis pas quelqu'un qui fait les choses à la tronçonneuse ou à coups de hache. Je prends le temps – lorsque c'est possible – d'examiner les dossiers dans le détail.

J'ai donc mis sur pied le processus des Rencontres théâtrales, qui a débuté au mois de septembre dernier et qui durera jusqu'au mois de février 2013. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous invite à la prochaine rencontre. Elle aura lieu le 31 janvier à la Haute Ecole de travail social et portera justement sur la démocratisation de la culture en général et du théâtre en particulier, ainsi que sur la médiation et les publics.

Ces rencontres sont passionnantes car, même si certains prétendent que les indépendants n'osent pas y prendre la parole de peur de se faire remarquer, elles permettent de débattre du cahier des charges des différentes institutions, de la durée des mandats des directions, des conditions de travail des artistes, de l'avenir du théâtre genevois après la réalisation de la Nouvelle Comédie, ainsi que de la nécessité de favoriser les échanges, les tournées et les reprises qui assurent une plus grande durée de vie aux œuvres interprétées.

Ces débats portent également sur les instances chargées de décider les programmations théâtrales. C'est évidemment une question fondamentale! Certains ne font pas confiance aux directions des institutions – et c'est dommage, car Genève a la chance d'accueillir de nombreuses scènes dirigées par des personnes très engagées dans leur travail. Evidemment, les choix de programmation peuvent se discuter, il serait impossible – voire suspect – qu'ils fassent toujours l'unanimité.

Notre réflexion concerne aussi les scènes indépendantes, puisqu'il existe heureusement un fonds général voué à ce type de création théâtrale. En tout cas, je n'aimerais pas opposer des mécanismes budgétaires qui, en réalité, sont complémentaires. Il y a certainement des améliorations à faire dans ce domaine, je le reconnais. Dès la fin du processus des Rencontres théâtrales au printemps prochain, nous discuterons la mise en place de mesures de réforme qui auront peut-être déjà un impact au niveau du budget 2014.

Quant à l'amendement proposé aujourd'hui, je ne doute pas qu'il parte d'une très bonne intention. Certains ont pu être surpris de voir formalisé ce transfert budgétaire. En réalité, il est neutre. A l'instar de M^{me} Theubet, j'insiste sur ce point, car mon prédécesseur avait déjà réservé dans le Fonds général théâtre des sommes destinées au Théâtre Saint-Gervais et au Théâtre du Loup. L'année passée, la commission des arts et de la culture m'a demandé de mettre de l'ordre dans la présentation de leur répartition, ce que j'ai fait. Bien qu'il s'agisse d'une opération purement technique, j'admets avoir sous-estimé la charge symbolique de ce changement aux yeux de certains. La demande d'Ensemble à gauche, elle, n'est pas neutre, puisqu'elle consiste à augmenter la totalité du Fonds général théâtre.

J'aimerais dire encore certaines choses concernant le théâtre, en toute sincérité. Tout d'abord, je suis parfaitement conscient du fait que les conditions de travail des artistes sont devenues très difficiles, ces dernières années. Je rappelle que nous avons octroyé l'année passée 300 000 francs supplémentaires au Théâtre Pitoëff, dévolu aux indépendants et aux compagnies locales, et que nous avons augmenté le budget du Théâtre de l'Orangerie en 2012. Les moyens consacrés au théâtre en général sont donc plus importants qu'avant.

Une comédienne a attiré mon attention sur le paradoxe suivant. Genève a beaucoup plus de scènes, de comédiennes et de comédiens qu'il y a vingt ans. Je suis le premier à me réjouir de la richesse de ce terreau, mais je dois rappeler aussi la conséquence qui en découle: il n'y aura jamais assez de travail pour tout le monde dans le domaine du théâtre! Surtout dans les conditions hélas mauvaises que la législation actuelle impose aux intermittents du spectacle.

L'objectif premier d'une politique culturelle – je le dis en toute honnêteté, au risque d'en choquer certains – n'est pas forcément de fournir un emploi à tout

le monde, même s'il faut tâcher de garantir des conditions de travail adéquates. Notre priorité est plutôt de garantir une offre théâtrale intéressante, diversifiée et riche – comme celle dont Genève bénéficie actuellement.

En ce qui concerne l'amendement d'Ensemble à gauche, Mesdames et Messieurs, je ne vous cache pas que, si le Conseil municipal voulait vraiment, dans un accès de grande générosité, voter 400 000 francs de plus pour des subventions dans le domaine de la culture, je préférerais investir cet argent dans la politique du livre. Ce secteur est réellement en danger, car une concurrence féroce est en train de tuer nos librairies. Nous faisons tout pour les maintenir, mais c'est encore insuffisant. Or, les petits éditeurs et les petites librairies sont nécessaires au tissu culturel et social de Genève. Il en va de même pour la danse, très présente dans notre ville mais largement sous-dotée, comme je l'ai déjà dit.

Quoi qu'il en soit, il y a peu de chances que le Conseil municipal me vote ce soir 400 000 francs de subventions supplémentaires. Par conséquent, ce débat est intéressant surtout du point de vue des choix à venir – et il y en aura! Je terminerai d'ailleurs par là.

Cette notion de choix est une sorte de mantra pour les groupes politiques, ce qui est bien normal. Tous demandent à l'exécutif – je l'ai moi-même fait en tant que conseiller municipal – d'opérer des choix. Or, à mon arrivée au département de la culture et du sport, on m'a prévenu: «Fais gaffe, dès que tu commenceras vraiment à faire des choix, ça va barder!» Evidemment, chacun a ses défenseurs, ses lobbies...

Quand les choix en question consistent à ajouter de l'argent, c'est facile. S'il faut retrancher d'un côté pour donner de l'autre, c'est un peu plus difficile. Or, les prochaines années risquent de s'avérer difficiles, Mesdames et Messieurs. Il est fort probable que je reviendrai vers vous avec des choix qui ne vous feront pas forcément plaisir, mais on ne peut pas faire plaisir à tout le monde! Cela donnera lieu à des débats intéressants qu'il faudra argumenter, d'où mon souci méthodologique de ne pas vous soumettre des propositions à l'emporte-pièce, selon mon inspiration personnelle du moment, mais d'agir sur la base de processus de concertation aussi poussés que possible.

Je confirme que des choix devront être faits et qu'ils risquent de ne pas toujours être faciles. Pour l'heure, même si je comprends l'amendement d'Ensemble à gauche sur le fond et si j'en reconnais la légitimité dans l'absolu, je ne pense pas que le Conseil municipal le votera. J'en prends d'ores et déjà bonne note.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 66 non contre 11 oui.

Page 15, politique publique 30, Encouragement à la culture, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Grand Théâtre – Plateforme netstreaming, (nouvelle subvention), page 3 des subventions).

Le président. L'amendement suivant émane également d'Ensemble à gauche; il demande l'inscription d'une nouvelle subvention de 300 000 francs, pour la création d'une plateforme de *netstreaming* au Grand Théâtre. La justification donnée est la suivante: «L'achat et l'installation d'un système de captation de base permettrait la diffusion par *netstreaming* des productions et des activités du Grand Théâtre de Genève. Le système de base consiste en l'installation de quatre caméras et d'une régie légère.»

M. Olivier Baud (EàG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, rendre la culture accessible à tous est un enjeu de société important. Ce défi est encore plus difficile pour les arts de la scène, et particulièrement pour l'opéra, qui souhaite évidemment que ses spectacles, très coûteux à mettre en scène, soient vus par un maximum de spectateurs, malgré la taille forcément limitée des salles – en l'occurrence, 1500 sièges au Grand Théâtre de Genève. Bien entendu, il serait théoriquement possible de multiplier les représentations. Mais les disponibilités des infrastructures et des artistes sont limitées, et des dates supplémentaires engendrent un surcoût significatif, difficilement conciliable avec des enveloppes budgétaires réduites. De plus, ces efforts risqueraient de ne pas être payants, le public visé n'étant pas plus diversifié sur le plan social et du point de vue de l'âge.

Internet, par définition international et ouvert, peut en revanche être un excellent moyen d'atteindre cet objectif. La plupart des opéras de renommée mondiale ont fait ce pari et proposent de suivre plusieurs de leurs spectacles lyriques par le biais d'internet ou sur grand écran, en direct ou en différé, chez soi ou dans des salles diverses.

La captation doit pouvoir restituer le spectacle le plus fidèlement possible – que ce soit sur internet ou pour une diffusion dans une salle de cinéma, par exemple – et elle exige donc des moyens.

Le projet défendu aujourd'hui via cet amendement est relativement modeste: il s'agit d'un crédit de 300 000 francs pour l'achat de quatre caméras et la mise en place d'une régie légère au Grand Théâtre. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique de démocratisation de la culture et elle correspond à l'objectif d'amener l'opéra dans un maximum de foyers, de le rendre plus international et proche des jeunes, et de s'affranchir du carcan des 1500 places physiques disponibles en salle.

Après les versions sur DVD, les retransmissions à la radio et à la télévision – qui font appel à des instances privées, qui coûtent très cher et qui maintiennent le Grand Théâtre dans la dépendance contraignante d’une forme de diffusion peu productive – il faut tenir compte du succès rencontré par les autres grandes maisons d’opéra qui, par le biais de diffusions en différé dans des salles de cinéma ou en fournissant un aperçu de leurs productions sur internet, ont su gagner un public plus large.

Aujourd’hui, c’est l’internaute que l’on souhaite atteindre en lui proposant de regarder très facilement un opéra sur son écran d’ordinateur – voire, de plus en plus souvent, sur un écran plat de salon connecté à l’ordinateur – et cela gratuitement ou à un prix nettement moins élevé qu’en salle. C’est aussi l’amateur d’œuvres lyriques qui ne se déplacera jamais jusqu’à Genève qu’il faut atteindre en lui proposant cette possibilité.

Grâce à internet, le Grand Théâtre de Genève pourrait faire connaître ses spectacles à un public plus nombreux, au-delà des frontières, et attirer un public jeune, notamment en impliquant les réseaux sociaux pour faire connaître ce nouveau service. A terme, le Grand Théâtre devrait multiplier son audience et démultiplier les spectateurs d’opéra grâce à internet, tout en s’attirant de nouveaux sponsors – un avantage non négligeable – grâce à cette plateforme.

Les exemples existants sont légion: The Metropolitan Opera à New York, La Monnaie à Bruxelles, le Bayerische Staatsoper à Munich, le Boston Metro Opera, le Theater an der Wien, le Berliner Philharmoniker, le Sydney Opera House... Bien que d’aucuns le nient, le Grand Théâtre est sans doute l’une des meilleures scènes lyriques d’Europe et sa renommée contribue grandement au rayonnement culturel de Genève.

Mais le Grand Théâtre est aujourd’hui l’une des toutes dernières grandes maisons d’opéra qui ne disposent pas encore de plateforme permettant la retransmission de ses spectacles – notamment par internet – dans des salles externes, dehors sur grand écran ou à domicile. L’évolution technologique permet aujourd’hui de réaliser la captation basique grâce à un investissement relativement modeste, mais avec un matériel assez performant. Dans le cas présent, comme je l’ai dit, il ne s’agirait que de quatre caméras mobiles et d’une console de régie à installer dans la salle du Grand Théâtre, moyennant une modulation particulière du site internet pour permettre la *streaming*.

La direction du Grand Théâtre de Genève, qui a étudié la question et qui est pleinement convaincue de la nécessité de cet investissement, estime donc à 300 000 francs le coût de réalisation de cette version simple du *netstreaming* – étant entendu que la qualité du *broadcasting* nécessitera un investissement plus important dans un second temps.

La commission des arts et de la culture a auditionné la direction du Grand Théâtre durant plus de quatre heures, et cette dernière a été convaincante. La commission a aussi auditionné le magistrat chargé de la culture, qui a donné son accord de principe. Les moyens et la forme peuvent varier, mais il s'agit aujourd'hui d'un petit investissement qui permettrait au Grand Théâtre de faire le premier pas en matière de *netstreaming* – et cela de façon autonome, sans dépendre de fournisseurs extérieurs qui coûtent très cher. Je rappelle que ce nouveau mode de diffusion est extrêmement prometteur.

De manière générale, le premier effet escompté de cet investissement est un élargissement du public qui suivra les spectacles du Grand Théâtre. Mais il faut également tenir compte de la réalité pratique, et je rappelle à cet égard que tous les grands théâtres lyriques développent leur offre dans ce domaine, ouvrant ainsi de nouveaux horizons dans la diversité des modes de diffusion culturelle: retransmission en plein air, en salle de cinéma ou dans des institutions publiques et privées – écoles, maisons de retraite, hôpitaux – mais également par internet sur écran individuel à domicile, gratuitement ou moyennant paiement.

J'ajoute un argument non négligeable: pourvu d'une plateforme de *netstreaming*, comme tant d'autres maisons d'opéra, le Grand Théâtre pourrait également diffuser des documentaires sur le travail et les métiers artisanaux essentiels qui sont associés à la production d'un spectacle lyrique et qui font la caractéristique d'une institution de ce genre: fabrication des décors, des costumes, des perruques... Tout cela constitue une richesse que la plus grande partie du public ignore hélas complètement.

Le *netstreaming* permettrait au Grand Théâtre de diffuser sa production culturelle vers de nouveaux publics, ce qui offrirait certainement une valorisation et des perspectives d'avenir intéressantes à l'institution culturelle phare de la Ville, en termes de visibilité et de rayonnement. Ce serait une bonne carte de visite pour elle.

Renoncer à cet investissement reviendrait à se priver d'un grand potentiel de valorisation du travail et de la production du Grand Théâtre. Imagine-t-on un grand prix automobile, un Eurofoot ou toute autre manifestation sportive de cette envergure sans retransmission télévisée? Non! Vous le savez bien, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux: un jour ou l'autre, cet équipement indispensable devra être octroyé au Grand Théâtre.

Même si certains groupes ont fait le choix, aujourd'hui, de verrouiller le débat et de ne proposer aucun amendement, Ensemble à gauche a pris une autre option et vous sait gré de la laisser orienter le débat en proposant des amendements. Elle refuse en tout cas de s'autocensurer, car il faut discuter du budget! Mesdames et Messieurs, je vous invite donc à voter cet amendement raisonnable. Je vous remercie de votre attention.

M. Yves de Matteis (Ve). Je serai bref. Les Verts pensent que l'instauration du *netstreaming* au Grand Théâtre ne serait pas une bonne solution... mais une très bonne solution! Voire même une excellente idée! Je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit, mais il est clair que cette innovation renforcerait grandement l'accès aux productions culturelles du Grand Théâtre – je pense non seulement aux gens qui n'ont pas les moyens d'assister aux spectacles en salle, mais également aux personnes à mobilité réduite et aux jeunes – catégories de la population déjà visées par le département de la culture et du sport aujourd'hui.

Cela permettrait aussi de faire mieux connaître le Grand Théâtre à de nouveaux publics – à des personnes qui, autrement, n'auraient peut-être jamais l'idée d'acheter un billet d'opéra ou de s'abonner. Je souligne à mon tour que le *netstreaming* serait un moyen d'attirer de nouveaux sponsors ou mécènes désireux de soutenir cette institution qui en vaut largement la peine.

Cependant, au vu de ce que je viens de dire, nous estimons préférable de faire appel directement à des sponsors pour financer l'installation de cette nouvelle technologie. Le *netstreaming* est en effet l'occasion rêvée, pour eux, de se faire connaître en investissant de l'argent – d'autant plus qu'une somme de 300 000 francs est relativement modeste pour certaines entreprises. Nous aurions là un moyen privilégié de faire intervenir des sponsors privés pour enrichir de ce nouveau dispositif technique les prestations du Grand Théâtre.

Nous serons donc très attentifs à toute future proposition dans ce sens qui pourrait être étudiée à la commission des arts et de la culture. Il est probable, à ce moment-là, que les Verts soutiendront le projet. Pour l'heure, je pense qu'il présente encore de nombreuses inconnues, notamment sur le plan technique. Il est vrai que 300 000 francs, ce n'est pas beaucoup, mais un certain nombre de problématiques devront sans doute être examinées en commission. Je pense par exemple à la question des droits de l'orchestre et des chanteurs. Quoi qu'il en soit, le *netstreaming* occasionnera toutes sortes de frais supplémentaires.

Pour ces raisons, tout en étant favorables à cette perspective sur le principe, nous ne voterons pas l'amendement d'Ensemble à gauche dans le cadre de ce débat budgétaire, car nous préférierions confier à des sponsors ou à des mécènes le financement de cette innovation au Grand Théâtre.

M. Eric Bertinat (UDC). Il est vrai que la commission des arts et de la culture a récemment auditionné les responsables du Grand Théâtre; cependant, la question du *netstreaming* n'a été que brièvement abordée. Nous avons compris qu'il y avait là une piste à suivre, mais cela ne veut pas dire qu'il faille voter en urgence un crédit cet après-midi! Or, un amendement budgétaire représente toujours une décision urgente, même s'il ne s'agit que d'un investissement modeste de 300 000 francs pour compléter l'offre du Grand Théâtre.

Le *netstreaming* est sans doute une bonne idée à laquelle l'Union démocratique du centre peut être favorable – mais pas à la va-vite en votant un crédit sur le siège! La proposition qui sous-tend l'amendement d'Ensemble à gauche est bien plus compliquée qu'il n'y paraît. La preuve: notre collègue Olivier Baud a mis près d'un quart d'heure à nous expliquer le fond de la question! Plutôt qu'un amendement budgétaire, cette problématique devrait faire l'objet d'une motion que nous pourrions étudier sérieusement en commission – mais certainement pas en quelques dizaines de minutes au cours d'une séance plénière.

A première vue, on pourrait croire que l'achat de quatre caméras et d'une petite régie suffit mais, en pratique, je suppose que ce genre d'aménagement est loin d'être aussi simple. Notre collègue Baud a évoqué le cas de plusieurs événements sportifs; quant à moi, je citerai un autre exemple: pour un reportage de cinq minutes sur la Radio Télévision Suisse (RTS) après un match de hockey aux Vernets, deux camionnettes mobiles et une semi-remorque sont nécessaires à la retransmission des exploits de nos hockeyeurs genevois – et cela, à 500 mètres à peine des locaux de la RTS! On voit donc bien que quatre caméras et une petite console ne suffiraient pas pour retransmettre les spectacles du Grand Théâtre, ce qui engendrerait forcément des frais supérieurs au crédit de 300 000 francs demandé ici.

De plus, ce projet doit être celui du Grand Théâtre lui-même; il s'agira donc d'en discuter avec ses responsables. Mon préopinant a justement rappelé que le *netstreaming* pose un certain nombre de problèmes que nous ne maîtrisons pas. Nous refuserons cet amendement, tout en étant d'accord de rediscuter de la question sur le fond – mais en prenant le temps de l'étudier dans le détail.

M^{me} Virginie Studemann (S). J'avoue que cet amendement et les propos de M. Baud m'étonnent. J'en suis à me demander si j'ai bien assisté à la même audition que lui en commission!

Je me rappelle très bien les propos de M. Richter, directeur général du Grand Théâtre: il a simplement répondu à une question qui lui a été posée concernant l'éventualité du *netstreaming*. En réalité, ni la direction ni le conseil de fondation du Grand Théâtre n'ont fait de demande spontanée dans ce sens! Un commissaire d'Ensemble à gauche a demandé à M. Richter ce qu'il en pensait, et il a répondu: «Il faudrait un investissement d'environ 250 000 francs.» M^{me} Bertani, présidente de la Fondation du Grand Théâtre, a ajouté: «Il faudrait encore négocier les droits d'auteur.»

Tout cela pour dire que nous ne connaissons absolument pas le coût de cette opération aujourd'hui. En outre, au-delà de l'aspect strictement financier, l'installation du *netstreaming* au Grand Théâtre aura évidemment un impact en matière

de ressources humaines, car il faudra bien engager des gens pour être derrière les caméras! Sans parler de l'équipe technique qui s'occupera du montage des données visuelles après le spectacle. Dans ce contexte, nous ne comprenons pas sur quelle base les auteurs de l'amendement ont fixé le montant demandé à 300 000 francs.

J'en viens maintenant à l'argument de fond avancé par M. Baud pour motiver l'acceptation de son amendement, à savoir la démocratisation de la culture. Je suis évidemment favorable à cet objectif, mais on ne me fera pas croire que le *netstreaming* est la solution miracle! Pourquoi? Parce que ce n'est qu'un outil. La question fondamentale porte plutôt sur le type et les lieux de diffusion que l'on souhaite accorder à ces productions audiovisuelles.

Si les spectacles ne sont retransmis que sur internet, les gens qui feront l'effort de les suivre seront de toute manière des initiés. Celui qui ne va jamais à l'opéra ou qui ne sait même pas ce que c'est ne se connectera jamais sur internet tout seul pour suivre un spectacle lyrique, c'est une illusion! Le public concerné se recrutera donc parmi les mélomanes. Par conséquent, le *netstreaming* en soi n'offre aucune garantie de démocratisation de la culture.

Pour ce faire, il faut aller vers les personnes qui n'ont pas forcément eu l'éducation nécessaire ou l'occasion de découvrir les arts de la scène. En ce sens, une autre piste me semble beaucoup plus intéressante: l'opéra décentralisé. Notre magistrat a d'ailleurs évoqué ce genre de perspectives lors de son audition sur le Grand Théâtre, une semaine après celle de M. Richter. A cette occasion, il a fait référence à une étude qui sera menée sur la stratégie globale du Grand Théâtre, notamment concernant les moyens d'atteindre de nouveaux publics et d'augmenter la notoriété de l'institution. Nous devrions en connaître les résultats en automne 2013.

Le *netstreaming* fera partie de cette réflexion globale. Il faudra y consacrer un examen comparatif, afin de voir comment cela se passe ailleurs, quel est le coût réel de cette technologie pour les maisons d'opéra qui l'utilisent déjà et quels sont les modes de diffusion envisageables. Nous aurons alors davantage d'éléments pour décider que faire au Grand Théâtre.

L'amendement présenté aujourd'hui par Ensemble à gauche nous semble donc totalement prématuré, raison pour laquelle nous le refuserons. Nous discuterons du fond de la problématique et de ses aspects financiers – ce qui me semble important – sur la base d'une motion étudiée en commission des arts et de la culture. Dans ce cadre, nous serons peut-être amenés à voter un crédit qui s'ajoutera au budget du Grand Théâtre, mais une telle décision ne peut intervenir qu'après l'analyse détaillée du dossier. Cela nous permettra de mettre au point des stratégies pour que le *netstreaming* soit véritablement un outil de démocratisation de la culture.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, si l'amendement d'Ensemble à gauche peut paraître intéressant sur le fond, sa forme ne convient pas du tout. En effet, je note d'emblée qu'aucune compensation budgétaire n'a été proposée. Nous avons déjà déploré cela pour d'autres rubriques, mais je le répète ici.

Sur le fond, il est vrai que le *netstreaming* pourrait s'avérer intéressant pour le Grand Théâtre. Cependant, je ne pense pas que ce soit à nous de décider d'investir dans cette innovation technologique. Il revient plutôt au Grand Théâtre de dégager les fonds nécessaires à l'interne en faisant des économies, ou de solliciter des sponsors privés qui financeront la réalisation du projet.

Aujourd'hui déjà, ceux qui ont la curiosité de consulter internet pour découvrir ce qui se passe au Grand Théâtre peuvent regarder sur son site de courts extraits filmés des productions actuelles ou à venir; il y en a six ou sept en ligne, en ce moment. Il me semble donc que quiconque s'y intéresse a d'ores et déjà la possibilité de se renseigner sur la toile.

De plus, je ne crois pas que les aficionados du Grand Théâtre et les mélomanes aient envie de suivre des représentations à travers une petite lucarne via le *netstreaming*. Ils préféreront certainement toujours profiter du spectacle en y assistant dans la salle, où ils peuvent s'en mettre plein les yeux et les oreilles. C'est peut-être une appréciation personnelle, mais je vois plusieurs personnes dans cette salle hocher la tête en signe d'approbation... Nous avons donc raison de croire que le théâtre ou l'opéra se voient en direct et non pas sur internet.

Bien entendu, le Grand Théâtre ambitionne sans doute de gagner une renommée plus grande – peut-être même à l'échelle mondiale... Là encore, je le répète: il n'a qu'à faire des économies pour investir dans les moyens – dont le *netstreaming* – qui lui permettront d'être plus largement connu.

Se pose également un autre problème. Je rappelle que le Grand Théâtre ne met pas en scène que ses propres productions, mais également des spectacles venus d'ailleurs. La question des droits d'auteur en est d'autant plus complexe. En pratique, elle rend quasiment impossible la retransmission en direct ou en semi-direct sur internet. On peut y diffuser de courts extraits de quelques minutes, mais pas plus. Inutile de rêver, Mesdames et Messieurs: le Grand Théâtre n'obtiendra pas les droits d'auteur pour aller au-delà! Et vous voudriez instaurer le *netstreaming* rien que pour cela? Ce serait vraiment faire preuve d'une vision autocentrée qui me paraît bien réductrice et sujette à caution.

Nous serons ouverts à l'étude en commission de tout projet de délibération qu'Ensemble à gauche pourrait nous soumettre sur cette problématique durant l'année 2013. Cependant, je rappelle que nous privilégierons la piste du sponsoring privé et du financement par des entités telles que la Loterie romande, la

Fondation Hans Wilsdorf et d'autres, lesquelles pourraient mettre la main au portemonnaie pour inciter le Grand Théâtre à augmenter son offre en matière de diffusion par internet. Pour l'heure, nous refuserons cet amendement.

M. Lionel Ricou (DC). M. Baud a signalé que l'audition des responsables du Grand Théâtre à la commission des arts et de la culture avait duré quatre heures; c'est vrai, mais nous n'avons pas débattu du *netstreaming* pendant tout ce temps! La discussion a également porté sur le budget et les comptes de cette grande institution culturelle, le *netstreaming* n'ayant été abordé que de manière fugitive à la faveur d'une question posée par un représentant d'Ensemble à gauche, comme l'a rappelé tout à l'heure la préopinante socialiste.

Par principe, le Parti démocrate-chrétien est très favorable à la démocratisation de la culture. En faciliter l'accès fait d'ailleurs partie des six objectifs principaux du magistrat en charge du département de la culture et du sport, qui prévoit notamment des actions hors murs. Dans ce cadre, on pourrait imaginer de diffuser pour un vaste public, en plein air sur grand écran, les spectacles captés par les caméras dans la salle. Cela se fait déjà dans certaines maisons d'opéra.

Mais le *netstreaming* pourrait encore être utilisé à d'autres fins. Quoi qu'il en soit, dans les quartiers plutôt populaires que je connais bien et où j'habite, on voit bien qu'il y a chez les gens un désir de théâtre et d'opéra. La piste proposée dans cet amendement est donc intéressante.

Cependant, un certain nombre de questions déjà évoquées par les orateurs précédents se posent: elles concernent notamment le coût d'une telle opération, les difficultés d'ordre technique, la question des droits... Tous ces points n'ont pas encore été abordés et approfondis en commission des arts et de la culture. Nous souhaitons donc travailler sur la base d'un projet qui puisse être examiné en détail, auditions à l'appui, avec un devis précis et des perspectives clairement définies concernant l'utilisation du matériel. Nous devons prendre le temps d'en discuter.

Aujourd'hui, nous ne voyons aucune urgence à intégrer cet amendement au budget 2013.

M. Simon Brandt (LR). Du point de vue formel, je rappellerai ce que j'ai dit ce matin. Le groupe Ensemble à gauche nous demande des augmentations budgétaires tout en étant systématiquement incapable – je ne sais si c'est volontaire ou non – de proposer les compensations correspondantes. Discuter du bien-fondé d'un projet est d'emblée problématique, si la règle selon laquelle toute hausse budgétaire doit s'accompagner d'une coupe équivalente n'est pas respectée.

Indépendamment de cet état de fait et pour parler du fond, Mesdames et Messieurs, je vous informe qu'une forme de *netstreaming* existe déjà au Grand Théâtre! Monsieur le président, vous direz aux membres d'Ensemble à gauche qu'il est possible de voir certains spectacles du Grand Théâtre sur la chaîne de télévision Mezzo, disponible gratuitement avec le bouquet Swisscom TV – mais pas dans l'offre de base proposée par Naxoo, dont les clients doivent payer pour la regarder.

Par conséquent, le Parti libéral-radical conseille vivement au groupe Ensemble à gauche, s'il veut vraiment démocratiser l'accès à la culture et à l'opéra, de cesser de s'opposer à la vente de Naxoo afin de permettre éventuellement au groupe Cablecom de l'acheter. Ce dernier se fera alors un plaisir d'augmenter son offre de base en proposant aux abonnés genevois l'accès gratuit à Mezzo, comme il le fait dans les communes qu'il dessert déjà. Ainsi, tout un chacun aura la possibilité de suivre les opéras du Grand Théâtre régulièrement diffusés sur cette chaîne de télévision.

Le président. Exceptionnellement, je donne la parole à M. Pierre Gauthier pour prononcer une seule phrase... (*Protestations.*)

M. Pierre Gauthier (EàG). Chers collègues, je ne dirai qu'une seule phrase. Nous sommes en débat accéléré et il n'y a donc qu'un seul intervenant par groupe, raison pour laquelle j'ai demandé au président – qui me l'a gentiment accordée – l'autorisation de...

Le président. Prononcez votre phrase, Monsieur!

M. Pierre Gauthier. Notre groupe a plusieurs fois été mis en cause, sous prétexte qu'il ne proposait pas de compensation à ses amendements; je tenais donc à signaler que nous le ferons au cours du troisième débat. Je vous remercie, Monsieur le président!

Le président. Voilà, on a quand même le droit de dire cela!

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Quant à moi, je reviendrai sur la problématique de fond. Je remercie Ensemble à gauche d'avoir déposé cet amen-

dement qui me réjouit tout particulièrement, car je relève qu'il ne propose pas moins qu'une augmentation du budget du Grand Théâtre! Je salue cette initiative fort peu banale de la part de ce groupe... Les anciens du Conseil municipal ne me contrediront pas sur ce point.

Cela me confirme dans l'idée que le Grand Théâtre n'est pas une institution élitiste réservée à la bourgeoisie cultivée, comme certains clichés le laissent croire. La bourgeoisie cultivée aime l'opéra, mais elle n'est pas la seule. Dans de nombreux pays d'Europe du Sud ou de l'Est, mais également en Europe occidentale et ailleurs sur la planète, l'opéra est très apprécié par toutes les composantes de la population – à condition, bien sûr, qu'il leur soit rendu accessible sur le plan tarifaire, pratique et technique.

En ce sens, l'amendement d'Ensemble à gauche ouvre un débat intéressant, même si les aspects financiers et la faisabilité technique du projet exigent un examen plus approfondi. Je serai heureux que nous menions cette discussion en commission, car elle s'insère bien dans le cadre des efforts que nous entendons développer durant cette législature en matière de démocratisation de l'accès à la culture – notamment au Grand Théâtre.

On sait bien que les aspects tarifaires et matériels jouent un rôle, mais la démocratisation de la culture ne se limite de loin pas à cela. Certaines personnes pour qui le prix d'un billet n'est pas un problème n'ont cependant pas l'idée ou le réflexe d'aller au spectacle, tout simplement parce qu'elles n'ont pas été sensibilisées à l'intérêt présenté par divers domaines culturels. Cela peut d'ailleurs concerner les collections des musées d'art contemporain aussi bien que l'opéra.

Au cas où il y aurait un doute à ce sujet, je confirme que le Conseil administratif reconnaît la nécessité de faire du Grand Théâtre de Genève une scène lyrique de référence à l'échelle européenne. Des représentants de la Genève internationale ou d'autres personnes venues de l'étranger pour s'installer dans notre cité nous affirment régulièrement que l'existence d'un opéra de haut niveau reste l'un des atouts incontestables de la place genevoise en général, et de Genève, ville de culture en particulier.

Nous travaillons activement dans ce sens, tout en sachant que les budgets disponibles ne sont pas extensibles à l'infini. Nous avons lancé une réflexion avec le Canton qui, pour la première fois – ce n'est pas anodin! – accepte de s'impliquer directement dans l'avenir du Grand Théâtre de Genève en participant à l'étude stratégique évoquée tout à l'heure. L'ACG, le Cercle du Grand Théâtre et la Fondation du Grand Théâtre sont également partie prenante dans ce cadre.

L'étude en question aura plusieurs axes que je ne détaillerai pas aujourd'hui. L'un d'eux concernera justement les perspectives d'accroissement du public par

différents moyens, dont la retransmission des spectacles sur internet. Comme l'a dit M. Baud, plusieurs scènes lyriques d'Europe et du monde ont déjà recours à ce système. Il y a des chances pour qu'une personne découvrant l'opéra sur son écran d'ordinateur ait un jour envie d'assister au spectacle dans la salle, afin d'en jouir directement et de manière beaucoup plus vivante. Le *netstreaming* fait donc partie des moyens de diffusion de l'art lyrique qui peuvent se compléter mutuellement.

Nous avons la ferme intention – avant la fin de cette législature, je l'espère – de présenter au Conseil municipal un projet concret concernant le Grand Théâtre. Il inclura le *netstreaming* parmi d'autres innovations. Pour le moment, le travail est en cours et l'amendement d'Ensemble à gauche me semble légèrement prématuré, même s'il aura eu l'avantage de poser le débat. Nous y reviendrons d'ici la fin de la législature, Mesdames et Messieurs!

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 62 non contre 10 oui.

Le budget du département de M. Kanaan, pages 15 à 17, est adopté.

Le président. Je dois maintenant faire voter une motion d'ordre des Verts, demandant de supprimer la pause prévue entre 16 h et 16 h 15... (*Protestations et chahut.*) Stop, Mesdames et Messieurs! Il y a des choses plus difficiles à voter! Ceux qui veulent supprimer la pause votent oui, ceux qui veulent la pause votent non, et ceux qui sont totalement indifférents s'abstiennent... (*Exclamations et protestations.*)

Bien, je reformule la question, pour que le vote soit clair: ceux qui veulent une pause votent oui, ceux qui ne veulent pas de pause votent non...

Mise aux voix, le maintien de la pause est accepté par 39 oui contre 33 non (3 abstentions).

4. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

5. Interpellations.

Néant.

6. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 16 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	3806
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3806
3. Rapport général de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2013 (PR-980 A). Suite du deuxième débat.	3806
4. Propositions des conseillers municipaux	3854
5. Interpellations	3855
6. Questions écrites	3855

Le mémorialiste:
Ramzi Touma